

## 7.4.2. EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 DANS LE CADRE DU PROJET DE PARC EOLIEN DE NOROY

Commune de Noroy - Département de l'Oise (60)



Version 2 : Décembre 2019

### ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT - Evaluation des incidences Natura 2000

Développeur éolien :



VALECO

Parc 2000 Extension

188, rue Maurice Béjart - CS 57392

34 184 MONTPELLIER Cedex 4

Tél. : 04 67 40 74 00

Fax : 04 67 40 74 05

Site : <http://www.groupevaleco.com>



Bureau d'études :



ALISE environnement

102 rue du Bois Tison

76160 ST JACQUES-SUR-DARNETAL

Tél. : 02 35 61 30 19

Fax : 02 35 66 30 47

Site : [www.alise-environnement.fr](http://www.alise-environnement.fr)

## SOMMAIRE

<b>1- INTRODUCTION DE L'ETUDE D'INCIDENCE NATURA 2000.....</b>	<b>4</b>
<b>2- LOCALISATION DU SITE CONCERNE PAR L'ETUDE .....</b>	<b>4</b>
<b>3- DESCRIPTION DES AIRES D'ETUDE .....</b>	<b>5</b>
<b>4- METHODOLOGIE UTILISEE .....</b>	<b>6</b>
4.1- RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE .....	6
4.2- PROSPECTIONS TERRAIN.....	6
<b>5- PRESENTATION DU RESEAU NATURA 2000 ET DU PROJET.....</b>	<b>6</b>
5.1- RAPPELS GENERAUX : LES DIRECTIVES HABITATS ET OISEAUX .....	6
5.2- CONTENU DE L'EVALUATION DES INCIDENCES .....	6
<b>6- LOCALISATION DES SITES NATURA 2000 CONCERNES PAR L'ETUDE D'INCIDENCES .....</b>	<b>8</b>
6.1- PRESENTATION DE LA ZSC « MARAIS DE SACY-LE-GRAND » (FR 2200378) (SOURCE DOCOB, 2005) .....	10
6.2- PRESENTATION DE LA ZSC « RESEAU DE COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (BEAUVAISIS)» (FR 2200369) (SOURCE DOCOB, 2013) .....	12
6.3- PRESENTATION DE LA ZSC « MASSIF FORESTIER DE HEZ FROIDMONT ET MONT CESAR » (FR 2200377) (SOURCE DOCOB, 2009).....	17
6.4- PRESENTATION DE LA ZPS « FORETS PICARDES : MASSIFS DES TROIS FORETS ET BOIS DU ROI » (FR 2212005) (SOURCE DOCOB, 2010).....	19
6.5- PRESENTATION DE LA ZSC « MASSIF FORESTIER D'HALATTE, DE CHANTILLY ET D'ERMENONVILLE » (FR 2200380) (SOURCE DOCOB, 2010).....	21
6.6- PRESENTATION DE LA ZSC « COTEAUX DE LA VALLEE DE L'AUTOMNE » (FR 2200566) (SOURCE DOCOB, 2013).....	23
6.7- PRESENTATION DE LA ZSC « COTEAUX DE L'OISE AUTOUR DE CREIL » (FR 2200379) (SOURCE DOCOB, 2013).....	25
6.8- PRESENTATION DE LA ZPS « FORETS PICARDES : COMPIEGNE, LAIGUE, OURSCAMPS-CARLEPONT » (FR 2212001) (SOURCE DOCOB, 2009) .....	27
<b>7- ÉVALUATION DE LA ZIP POUR LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE .....</b>	<b>29</b>
<b>8- ÉVALUATION DE LA ZIP POUR LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE .....</b>	<b>29</b>
<b>9- BILAN DES PROSPECTIONS .....</b>	<b>32</b>
<b>10- ANALYSE DES INCIDENCES DIRECTES ET INDIRECTES, TEMPORAIRES ET PERMANENTES DU PROJET... 32</b>	<b>32</b>
10.1- GENERALITES.....	32
10.2- INCIDENCES DU PROJET SUR LES HABITATS ET LES ESPÈCES D'INTERET COMMUNAUTAIRE.....	32
<b>11- MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION DES IMPACTS DU PROJET .....</b>	<b>37</b>
<b>12- MESURES ENVISAGÉES POUR COMPENSER LES IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET .....</b>	<b>37</b>
<b>13- MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI .....</b>	<b>37</b>
<b>14- SYNTHÈSE DES INCIDENCES DU PROJET .....</b>	<b>37</b>
<b>15- CONCLUSION DE L'INCIDENCE DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000 .....</b>	<b>38</b>
<b>16- ANALYSE DES MÉTHODES UTILISÉES POUR ÉVALUER LES INCIDENCES DU PROJET .....</b>	<b>38</b>
<b>17- BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>39</b>
<b>18- REDACTEURS ET INTERVENANTS DU DOSSIER.....</b>	<b>39</b>

## INDEX DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

### LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone d'implantation potentielle (source : carte I.G.N.).....	4
Figure 2 : Localisation des aires d'étude.....	5
Figure 3 : Localisation des sites Natura 2000.....	9
Figure 4 : Carte de localisation de la Z.S.C. « Marais de Sacy-le-Grand » (source : DOCOB, 2005).....	10
Figure 5 : Localisation de la ZSC « Marais de Sacy-le-Grand » par rapport à la ZIP.....	11
Figure 6 : Localisation de la ZSC « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis)» par rapport à la ZIP .....	17
Figure 7 : Localisation de la ZSC « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César» par rapport à la ZIP .....	18
Figure 8 : Carte de localisation de la ZPS « Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi » et de la ZSC « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » (source : DOCOB, 2010).....	19
Figure 9 : Localisation de la ZPS « Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du roi» par rapport à la ZIP.....	20
Figure 10 : Localisation de la ZSC « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » par rapport à la ZIP... 22	22
Figure 11 : Carte de localisation du réseau de « Coteaux de la Vallée de l'automne » (source : DOCOB, 2013).....	23
Figure 12 : Localisation de la ZSC « Coteaux de la Vallée de l'automne» par rapport à la ZIP.....	25
Figure 13 : Carte de localisation du « Réseau de Coteaux de l'Oise autour de Creil » (source : DOCOB, 2013).....	25
Figure 14 : Localisation de la ZSC « Coteaux de l'Oise autour de Creil» par rapport à la ZIP.....	27
Figure 15 : Carte de localisation de la ZPS « Forêts picardes Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont » (source : DOCOB, 2009) .....	27
Figure 16 : Localisation de la ZPS « Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont » par rapport à la ZIP .....	28

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sites Natura 2000 concernés par l'évaluation .....	8
Tableau 2 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Marais de Sacy-le-Grand »...	11
Tableau 3 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) » identifiés dans le FSD .....	13
Tableau 4 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) » non identifiés dans le FSD .....	14
Tableau 5 : Espèces d'intérêt communautaire présentes sur la Z.S.C. « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) » identifiés dans le FSD .....	15
Tableau 6 : Espèces d'intérêt communautaires présentes sur la Z.S.C. « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) » non identifiés dans le FSD .....	16
Tableau 7 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César » .....	18
Tableau 8 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César » (Source : <a href="http://www.inpn.mnhn.fr">www.inpn.mnhn.fr</a> ) .....	18
Tableau 9 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.P.S. « Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du roi ».....	20
Tableau 10 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » (source : <a href="http://www.inpn.mnhn.fr">www.inpn.mnhn.fr</a> ).....	21
Tableau 11 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville ».....	22
Tableau 12 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Coteaux de la Vallée de l'automne ».....	23
Tableau 13 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Coteaux de la Vallée de l'Automne » .....	24
Tableau 14 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Coteaux de l'Oise autour de Creil » .....	26
Tableau 15 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Coteaux de l'Oise autour de Creil » .....	27
Tableau 16 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur le site « Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont » lors de la phase initiale de mise en place de la ZPS et présent lors de l'inventaire du DOCOB 28	
Tableau 17 : Evaluation de l'intérêt de la ZIP pour les espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats .....	29
Tableau 18 : Evaluation de l'intérêt de la ZIP pour les espèces d'intérêt communautaire inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux.....	30
Tableau 19 : Espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II de la Directive habitats potentiellement présents sur la ZIP et incidences du projet. ....	33
Tableau 20 : Espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe I de la Directive oiseaux potentiellement présentes sur la ZIP et incidences du projet. ....	35
Tableau 21 : Synthèse des incidences du projet sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire .....	37



## 1- INTRODUCTION DE L'ETUDE D'INCIDENCE NATURA 2000

Dans le cadre d'un projet de parc éolien sur la commune de Noroy, le bureau d'études ALISE environnement a réalisé une étude d'incidences Natura 2000, en parallèle de l'expertise faune-flore-habitats.

Il existe huit sites Natura 2000 situés dans l'aire d'étude éloignée (rayon de 20 km autour de la ZIP). Il s'agit de six Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et deux Zones de Protection Spéciales (ZPS).

Conformément au décret n°2010-365 du 09/04/2010 relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000, le projet d'aménagement étant soumis à un régime d'autorisation et d'approbation administrative, il doit faire l'objet d'une évaluation des incidences au regard des objectifs de conservation.

En effet, ce décret relatif à l'évaluation des incidences Natura 2000 précise au point II que « Sauf mention contraire, les documents de planification, programmes, projets, manifestations ou interventions listés au I sont soumis à l'obligation d'évaluation des incidences Natura 2000, que le territoire qu'ils couvrent ou que leur localisation géographique soient situés ou non dans le périmètre d'un site Natura 2000. »

La section 1 indique les dispositions relatives à l'évaluation des incidences Natura 2000 et notamment son point 3 qui précise que l'évaluation d'incidences doit être réalisé pour « Les travaux et projets devant faire l'objet d'une étude ou d'une notice d'impact au titre des articles L. 122-1 à L. 122-3 et des articles R. 122-1 à R. 122-16 ».

Dans le cadre du projet, il est important ici de prendre en compte les sites Natura 2000 en réalisant une évaluation des incidences relative aux espèces et habitats des sites Natura 2000 concernés conformément aux dispositions de la circulaire interministérielle DNP/SDEN N°2004/1 du 5 octobre 2004, relative à l'évaluation des incidences des programmes et projets de travaux, ouvrages et aménagements susceptibles d'affecter de façon notable les sites Natura 2000.

## 2- LOCALISATION DU SITE CONCERNE PAR L'ETUDE

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) (cf. Figure 1) se localise sur les communes de de Noroy et Cernoy dans le département de l'Oise (60) en région Hauts-de-France.

La Figure 1 localise la ZIP sur fond de carte IGN 1/25 000.

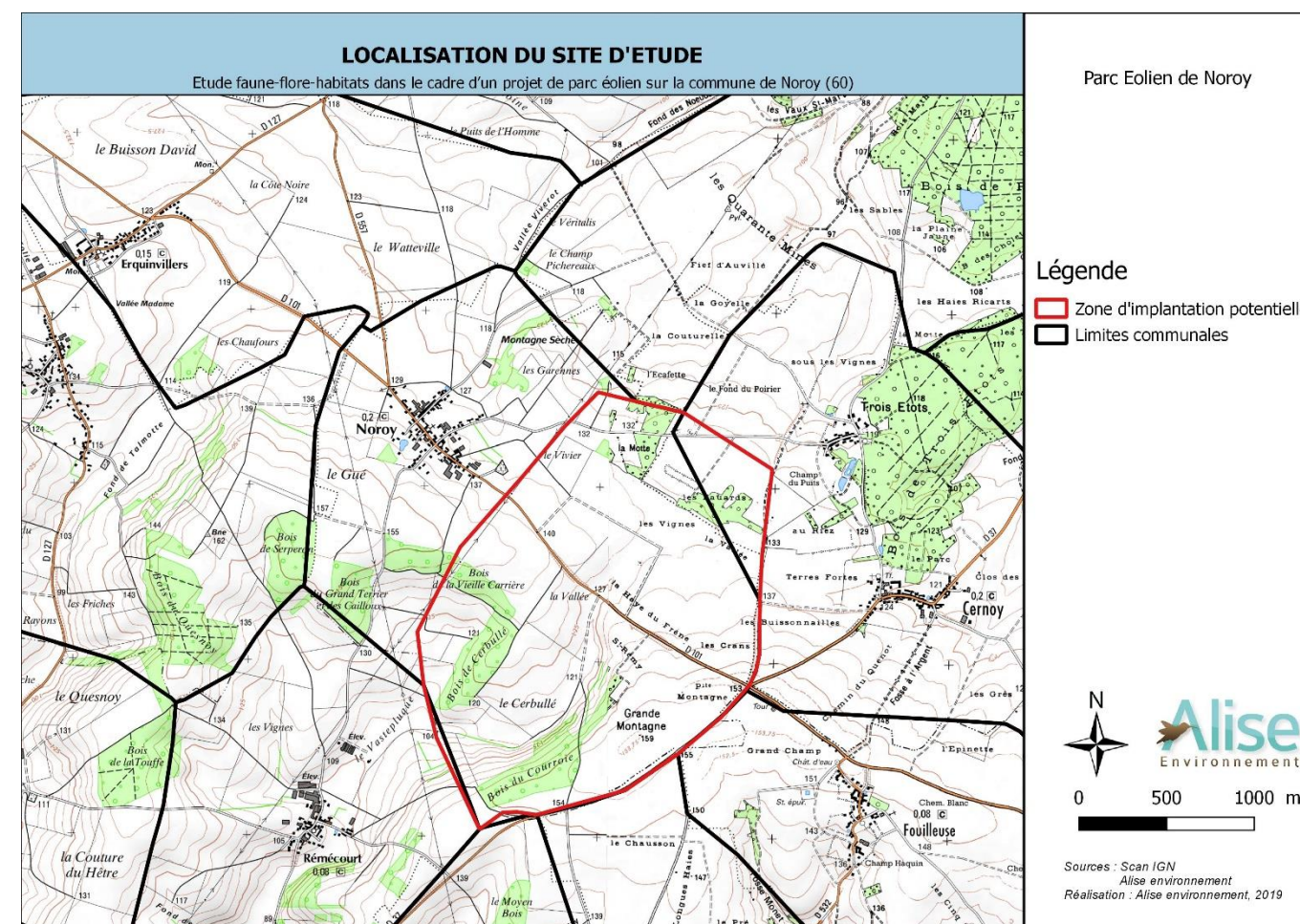


Figure 1 : Localisation de la zone d'implantation potentielle (source : carte I.G.N.)



### 3- DESCRIPTION DES AIRES D'ETUDE

Afin de faciliter l'analyse et l'interprétation des résultats des prospections de terrain, quatre zones d'étude ont été déterminés (cf. figure suivante) dans le cadre de l'étude faune-flore-habitats :

- La **Zone d'Implantation Potentielle (= ZIP)** : Les inventaires de terrain sont effectués sur ce périmètre. Cette aire d'étude correspond au site d'étude ;
- L'**aire d'étude immédiate** correspondant une zone tampon sur un rayon de 500 mètres autour de la ZIP Certains inventaires ont notamment été réalisés sur ce périmètre (Pour les Chiroptères, des points d'écoute sont disposés dans un rayon de 1 km autour de la ZIP selon les recommandations de la SFPEM. Pour les oiseaux, une recherche sur les espèces à large rayon d'action comme les Busards par exemple est effectuée sur cette aire d'étude immédiate).
- L'**aire d'étude rapprochée** correspond à une zone tampon de 2 km autour de la ZIP ;
- L'**aire d'étude éloignée** correspondant une zone tampon sur un rayon de 20 km autour de la ZIP La recherche des zones d'inventaires et sites protégés (sites Natura 2000, parcs naturels, réserves naturelles,...) est effectuée sur ce périmètre.

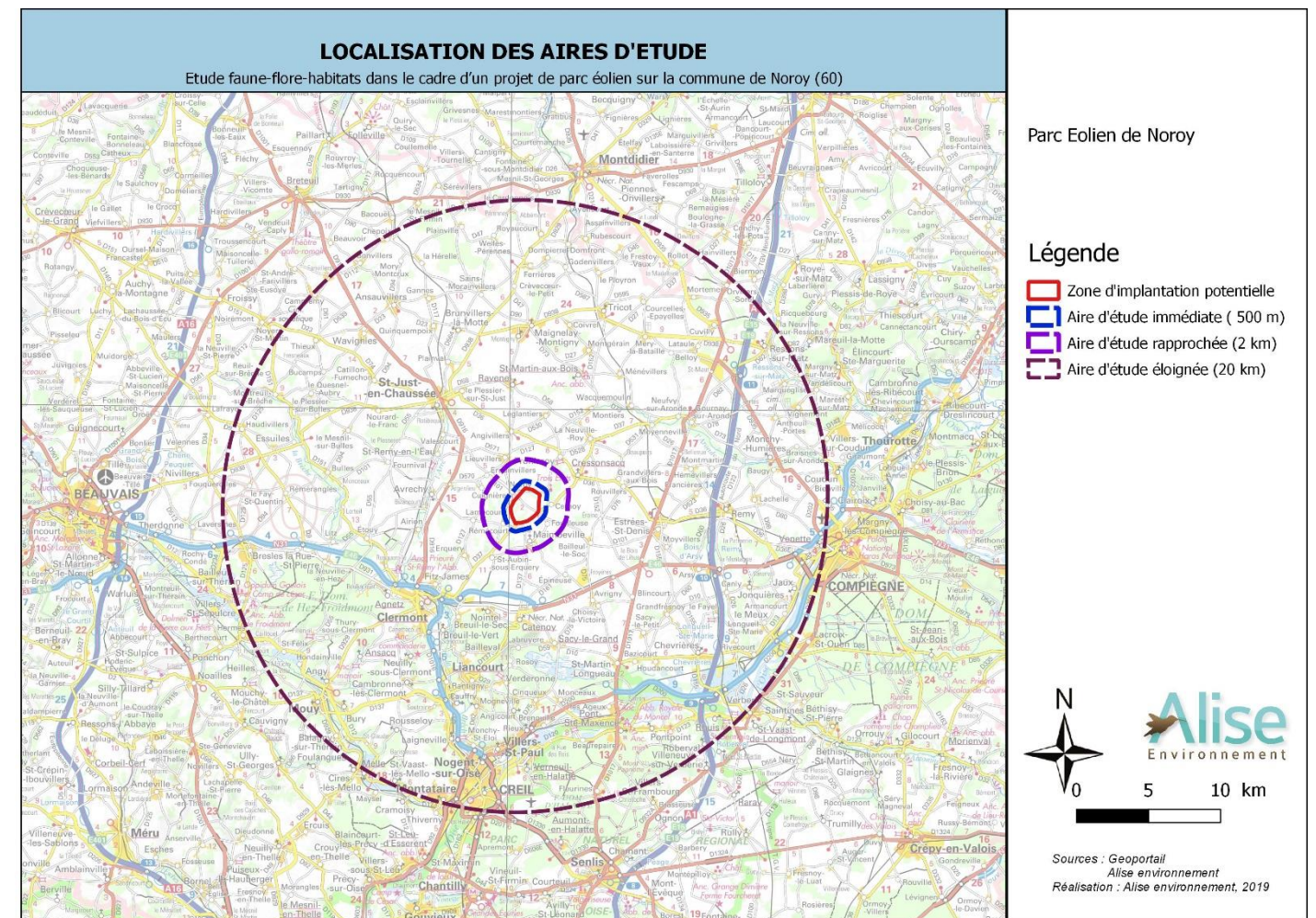


Figure 2 : Localisation des aires d'étude

## 4- METHODOLOGIE UTILISEE

### 4.1- RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

Une recherche bibliographique a été effectuée en amont du travail de terrain afin de mettre en évidence les différentes informations sur les espèces et les habitats d'intérêt communautaire concernés par cette étude. Les éléments ainsi recueillis permettront en partie d'évaluer les potentialités d'accueil du site pour ces espèces.

La recherche bibliographique s'est appuyée sur plusieurs références :

- ✓ **L'Inventaire National du Patrimoine Naturel (I.N.P.N.)** du Muséum National d'Histoire Naturelle ;
- ✓ **La DREAL des Hauts-de-France** ;
- ✓ **Le Document d'Objectifs de la Zone Spéciale de Conservation « Marais de Sacy-le-Grand »**, FR 2200378 (2005)<sup>1</sup>;
- ✓ **Le Document d'Objectifs de la Zone Spéciale de Conservation « Réseau de coteaux crayeux du Bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) »**, FR 2200369 (2013)<sup>2</sup>;
- ✓ **Le Document d'Objectifs de la Zone Spéciale de Conservation « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César »** FR 2200377 (2009)<sup>3</sup> ;
- ✓ **Le Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale « Forêts picardes : massifs des trois forêts et bois du roi »** FR 2212005 et de la **Zone Spéciale de Conservation « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »** FR 220380 (2010)<sup>4</sup>;
- ✓ **Le Document d'Objectifs de la Zone Spéciale de Conservation « Coteaux de la Vallée de l'automne »**, FR 2200566 (2013)<sup>5</sup> ;
- ✓ **Le Document d'Objectifs de la Zone Spéciale de Conservation « Coteaux de l'Oise autour de Creil »**, FR 2200379 (2013)<sup>6</sup>;
- ✓ **Le Document d'Objectifs de la Zone de Protection Spéciale « Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont »**, FR 22120051 (2009)<sup>7</sup>
- ✓ **Les Cahiers d'Habitats Natura 2000**, Tome 1 à 5, Habitats ;
- ✓ **Les Cahiers d'Habitats Natura 2000**, Tome 7, Espèces animales.

### 4.2- PROSPECTIONS TERRAIN

A la suite de l'étude bibliographique, une analyse de terrain est effectuée afin d'évaluer l'importance du site du projet pour les espèces et les habitats terrestres ayant justifiés la désignation des sites Natura 2000 en question. Cette analyse a été effectuée par **ALISE Environnement**.

Ces expertises permettent de confirmer/infirmes les données existantes et d'approfondir les connaissances sur certaines espèces en cas d'absence de données suffisamment précises.

Par ailleurs, elles permettent **d'évaluer les potentialités d'accueil** pour les espèces et les habitats ayant justifiés la désignation des sites Natura 2000. Si un habitat ou une espèce est contacté sur le site d'étude ou à proximité immédiate, il est cartographié.

<sup>1</sup> Mosaique environnement. Janvier 2005. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Marais de Sacy-le-Grand (FR2200378), 229 p + annexes.

<sup>2</sup> Airele. Octobre 2013. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Réseau de coteaux crayeux du Bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) (FR2200369), 267p.

<sup>3</sup> Office National des Forêts. 2009. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César (FR2200377), 135 p.

<sup>4</sup> Parc Naturel régional de l'Oise. Juillet 2010. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Forêts picardes : massifs des trois forêts et bois du roi (FR 2212005) et Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville (FR 220380), 219p.

## 5- PRESENTATION DU RESEAU NATURA 2000 ET DU PROJET

### 5.1- RAPPELS GENERAUX : LES DIRECTIVES HABITATS ET OISEAUX

Natura 2000 est un réseau d'espaces naturels qui s'étend à travers toute l'Europe, et qui vise la préservation de la diversité biologique autrement dit à protéger les milieux sensibles, les plantes et les animaux les plus menacés. Il est basé sur deux directives européennes :

- la **directive « HABITATS » n°92/43/CEE du 21 mai 1992** concernant la conservation des habitats naturels, ainsi que de la faune et de la flore sauvages; cette directive "Habitats" est aussi dénommée "Natura 2000" ;
- la **directive « OISEAUX » n°79/409/CEE du 2 avril 1979** concernant la conservation des oiseaux sauvages, dite directive "Oiseaux", ainsi que les espèces migratrices non visées à cette annexe et dont la venue sur le territoire est régulière. Une version codifiée (intégrant les mises à jour successives) de la directive a été adoptée en décembre 2009 (Directive 2009/147/CE).

Le réseau Natura 2000 comprend ainsi deux types de zones, désignées sous l'appellation commune de « sites Natura 2000 » :

- Des **Zones de Protection Spéciale (ZPS)** classées pour la conservation des habitats des espèces d'oiseaux figurant à l'annexe I de la directive "Oiseaux", ainsi que les espèces migratrices non visées à cette annexe et dont la venue sur le territoire est régulière ;
- Des **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)** désignées pour la conservation des types d'habitats naturels et des habitats d'espèces figurant respectivement aux annexes I et II de la directive Habitats.

Ce réseau contribue à l'objectif général d'un développement durable. Son but est de favoriser le maintien de la biodiversité en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces d'intérêt communautaire, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles à l'échelon local ou régional.

La France a choisi d'élaborer pour chaque site Natura 2000 un document d'objectifs (article L. 414-2 du code de l'environnement). Pour l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs, un comité de pilotage Natura 2000 est créé par l'autorité administrative. Ce comité réunit l'ensemble des acteurs concernés et est présidé par un représentant des collectivités territoriales ou à défaut par le préfet de département. Il comprend notamment les représentants des élus, des administrations, des propriétaires et gestionnaires de l'espace rural, des collectivités, des associations et des scientifiques.

### 5.2- CONTENU DE L'EVALUATION DES INCIDENCES

L'article R. 414-23 du code de l'environnement décrit le contenu de l'évaluation. Celui-ci est variable en fonction de l'existence ou de l'absence d'incidence de l'activité proposée sur un site Natura 2000. L'objet de l'évaluation des incidences Natura 2000 est de déterminer si l'activité envisagée portera atteinte aux objectifs de conservation des

<sup>5</sup> Ecothème. Juin 2013. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Coteaux de la Vallée de l'automne (FR2200566), 120p.

<sup>6</sup> Parc Naturel régional de l'Oise. Juillet 2013. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Coteaux de l'Oise autour de Creil (FR2200379), 126p.

<sup>7</sup> Office national des forêts. Juillet 2013. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps (FR2212001) et Massif forestier de Compiègne, Laigue (FR2200382), 226p.



habitats et espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site. La détermination d'atteinte aux objectifs de conservation d'un site ne peut être envisagée qu'au cas par cas, au regard du projet d'activité.

### 5.2.1- Evaluation préliminaire

Le dossier doit, *a minima*, être composé d'une présentation simplifiée de l'activité, d'une carte situant le projet d'activité par rapport aux périmètres des sites Natura 2000 les plus proches et d'un exposé sommaire mais argumenté des incidences que le projet d'activité est ou non susceptible de causer à un ou plusieurs sites Natura 2000. Cet exposé argumenté intègre nécessairement une description des contraintes déjà présentes (autres activités humaines, enjeux écologiques, etc...) sur la zone où devrait se dérouler l'activité.

Pour une activité se situant à l'extérieur d'un site Natura 2000, si, par exemple, en raison de la distance importante avec le site Natura 2000 le plus proche, l'absence d'impact est évidente, l'évaluation est achevée.

Dans l'hypothèse où le projet d'activité se situe à l'intérieur d'un site et qu'il comporte des travaux, ouvrages ou aménagements, un plan de situation détaillé est ajouté au dossier préliminaire. Si, à ce stade, l'évaluation des incidences conclut à l'absence d'atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000 et sous réserve de l'accord de l'autorité dont relève la décision, il ne peut être fait obstacle à l'activité au titre de Natura 2000.

### 5.2.2- Compléments au dossier lorsqu'un site est susceptible d'être affecté

S'il apparaît, en constituant le dossier préliminaire, que les objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites sont susceptibles d'être affectés, le dossier est ainsi complété par le demandeur :

- ⇒ L'exposé argumenté cité au 1) ci-dessus identifie le ou les sites Natura 2000 pouvant être affectés en fonction de la nature et de l'importance de l'activité, de la localisation de l'activité à l'intérieur d'un site ou à sa proximité, de la topographie, de l'hydrographie, du fonctionnement des écosystèmes, des caractéristiques des habitats et espèces des sites concernés, etc...
- ⇒ Une analyse des différents effets de l'activité sur le ou les sites : permanents et temporaires, directs et indirects, cumulés avec ceux d'autres activités portées par le demandeur.

Si, à ce deuxième stade, l'analyse démontre l'absence d'atteinte aux objectifs de conservation du ou des sites concernés, l'évaluation est terminée.

### 5.2.3- Mesures d'atténuation et de suppression des incidences

Lorsque les étapes décrites aux 5.2.1. et 5.2.2. ci-dessus ont caractérisé un ou plusieurs effets significatifs certains ou probables sur un ou plusieurs sites Natura 2000, l'évaluation intègre des mesures de correction (déplacement du projet d'activité, réduction de son envergure, utilisation de méthodes alternatives, etc...) pour supprimer ou atténuer lesdits effets. Ces propositions de mesures engagent le porteur du projet d'activité pour son éventuelle réalisation.

A ce troisième stade, si les mesures envisagées permettent de conclure à l'absence d'atteinte aux objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites Natura 2000, l'évaluation des incidences est achevée. Dans la négative, l'autorité décisionnaire a l'obligation de s'opposer à sa réalisation. Toutefois, pour des raisons impératives d'intérêt public majeur, l'activité peut être réalisée sous certaines conditions détaillées ci-après.

### 5.2.4- Cas des projets d'intérêt public majeur

Lorsqu'une activité n'a pu être autorisée du fait de mesures propres à réduire ou supprimer les incidences d'un projet d'activité, le VII de l'article L. 414-4 prévoit que pour des raisons impératives d'intérêt public majeur, l'activité peut néanmoins être autorisée en prenant des mesures compensatoires validées par l'autorité décisionnaire.

Dans ce cas, le dossier d'évaluation des incidences est complété par :

- ⇒ la description détaillée des solutions alternatives envisageables et des raisons pour lesquelles celles-ci ne peuvent être mises en œuvre (bilan avantages-inconvénients) ;
- ⇒ la justification de l'intérêt public majeur ;
- ⇒ la description précise des mesures compensant les incidences négatives de l'activité, l'estimation de leur coût et les modalités de leur financement.

La caractérisation de l'intérêt public majeur intervient au cas par cas sur décision de l'administration. Les mesures compensatoires sont prises en charge par le porteur du projet d'activité. Le VII de l'article L. 414-4 précise les modalités de leur conception et de leur mise en œuvre. Il convient de s'assurer des conditions de leur mise en œuvre sur le long terme (gestion, objectifs, résultats).

Lorsqu'une mesure compensatoire entre elle-même dans le champ d'application de l'évaluation des incidences Natura 2000, cette autre évaluation doit être intégrée à l'évaluation initiale.

Par exemple, un projet d'intérêt public majeur nécessite une mesure compensatoire qui relève d'une autorisation « loi sur l'eau » et donc d'une évaluation des incidences Natura 2000 : cette dernière évaluation doit être anticipée par l'évaluation qui organise les mesures compensatoires. Le fait de produire l'évaluation « anticipée » pour permettre de valider les mesures compensatoires n'exonère pas le demandeur de suivre la procédure administrative prévue. De plus, les mesures compensatoires sont à l'entière charge du porteur de projet. Cependant, un document d'urbanisme devant être obligatoirement modifié pour la réalisation d'un projet d'intérêt public majeur prend acte du projet mais n'a pas à supporter de charges liées à des mesures compensatoires. La Commission européenne est informée des mesures compensatoires prises.

### 5.2.5- Incidences sur des sites abritant des habitats et espèces prioritaires

Si un projet d'activité entrant dans les prévisions du point 4) ci-dessus est susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation d'un ou plusieurs sites Natura 2000 désignés pour un ou plusieurs habitats ou espèces prioritaires, des conditions supplémentaires pour autoriser l'activité.

Il est précisé que, selon la doctrine de la Commission européenne, l'atteinte présumée de l'activité sur le site concerne spécialement les habitats et espèces prioritaires du ou des sites. Si une atteinte concerne un habitat ou espèce non prioritaire au sein d'un site abritant également des habitats et espèces prioritaires, c'est la procédure du point 5.2.4. ci-dessus qui s'applique. Si l'intérêt public majeur est lié à la santé publique, à la sécurité publique ou à des avantages importants procurés à l'environnement, l'administration peut donner son accord au projet d'activité.

Si l'intérêt public majeur ne concerne pas la santé, la sécurité publique ou des avantages importants procurés à l'environnement, l'administration ne peut pas donner son accord avant d'avoir saisi la Commission européenne et reçu son avis sur le projet d'activité. Dans les deux cas, en cas d'autorisation de l'activité, les prescriptions mentionnées au point 4) ci-dessus s'appliquent (mesures compensatoires).

## 6- LOCALISATION DES SITES NATURA 2000 CONCERNES PAR L'ETUDE D'INCIDENCES

L'aire d'étude éloignée est concernée par **huit sites Natura 2000**. Il s'agit des sites suivants :

**Tableau 1 : Sites Natura 2000 concernés par l'évaluation**

Intitulé	Superficie totale du site	Distance par rapport à la ZIP
Z.S.C. (site FR 2200378) « Marais de Sacy-le-Grand »	1 368 ha	8,5 km au sud
Z.S.C. (site FR 2200369) « Réseau de coteaux crayeux du Bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) »	415 ha	11,7 km au nord-ouest et est
Z.S.C. (site FR 2200377) « Massif Forestier De Hez Froidmont Et Mont César »	851 ha	14 km à l'ouest
Z.P.S. (site FR 2212005) « Forêts picardes : Massif des trois Forêts et Bois du Roi »	13 615 ha	16 km au sud
Z.S.C. (site FR 2200380) « Massifs Forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »	3 247,87 ha	16,1 km au sud
Z.S.C. (site FR 2200566) « Coteaux de la Vallée de l'automne »	625 ha	17,7 km au sud-est
Z.S.C. (site FR 2200379) « Coteaux de l'Oise autour de Creil »	102 ha	17,8 km au sud
Z.P.S. (site FR 2212001) « Forêts picardes : Compiègne – Laigue - Ourscamps »	24 647 ha	19,4 km au sud-est

La Figure 3 localise les différents sites Natura 2000 présents dans l'aire d'étude éloignée. Cette distance permet une bonne prise en compte de l'inventaire Natura 2000 environnant.

Les habitats et/ou espèces ayant justifiés la désignation de ces sites sont présentés aux paragraphes suivants. L'évaluation des incidences porte uniquement sur les éléments écologiques ayant justifiés la désignation des sites Natura 2000 concernés par l'étude. Ainsi, elle ne concerne pas les habitats naturels ou espèces qui ne sont pas d'intérêt communautaire même s'ils sont protégés nationalement ou régionalement.

Enfin, les éléments d'intérêt européen pris en compte dans l'analyse des incidences doivent être « sensibles » au projet. Une espèce ou un habitat est dit sensible lorsque sa présence est fortement probable et régulière sur l'aire d'étude et que le développement du projet a une incidence potentielle sur l'état de conservation de l'espèce ou de l'habitat d'espèce ou de l'habitat concerné.



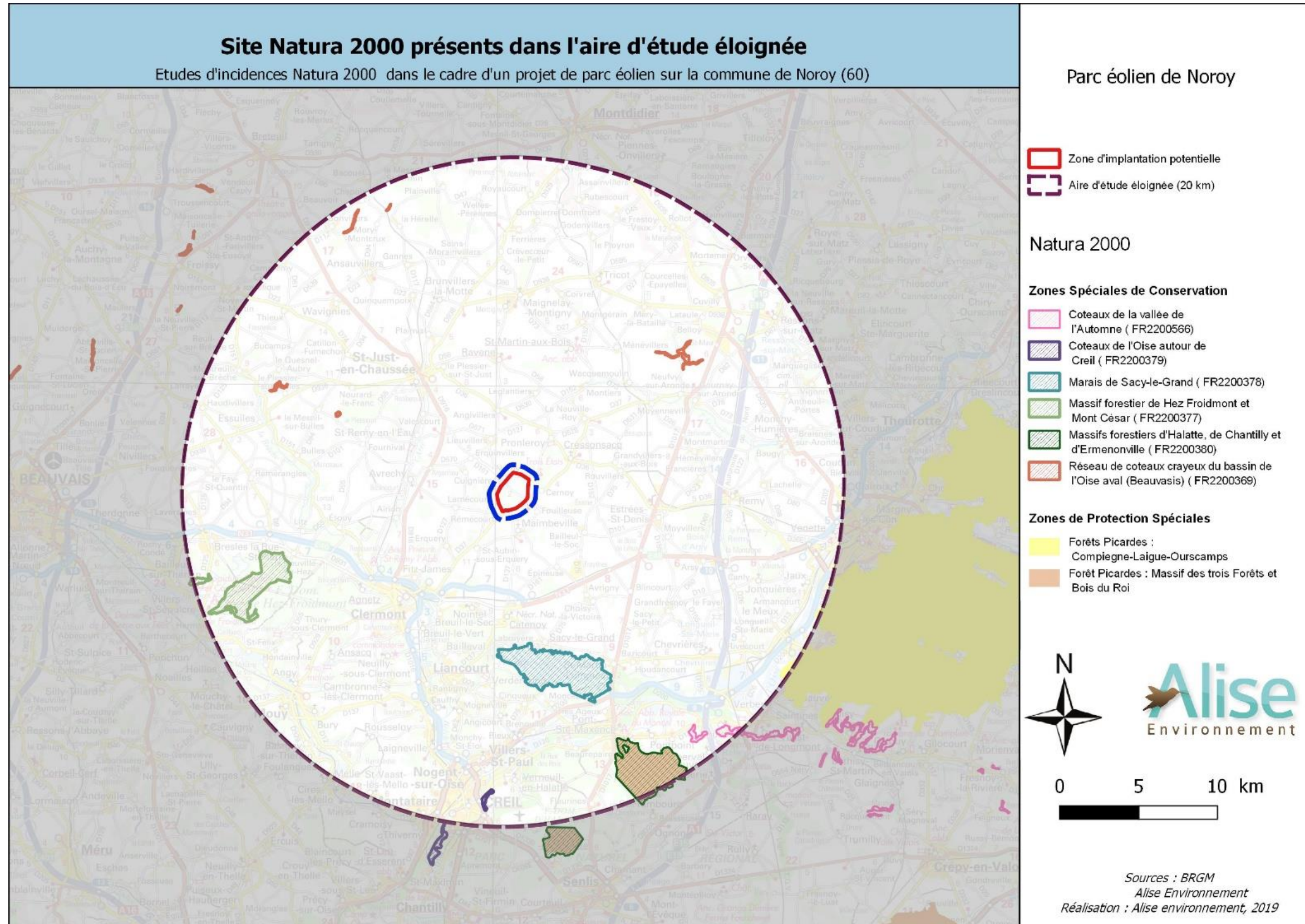


Figure 3 : Localisation des sites Natura 2000



## 6.1- PRESENTATION DE LA ZSC « MARAIS DE SACY-LE-GRAND » (FR 2200378) (SOURCE DOCOB, 2005)

Le site « **Marais de Sacy-le-Grand** » constitue un ensemble de marais alcalins de très grande superficie, situé dans une dépression allongée au pied de la cuesta d'Ile de France et constituant l'un des systèmes tourbeux alcalins les plus importants des plaines du Nord-Ouest européen. Les intérêts floristiques, ornithologiques et batrachologiques y sont exceptionnels (Cf. Figure 4).

Les phénomènes d'atterrissement et de minéralisation de la tourbe, de vieillissement des roselières, cariçaies, moliniaies au profit des mégaphorbiaies et fourrés hygrophiles provoquent une perte de diversité sensible et une régression progressive des intérêts biologiques. Afin de garantir la pérennité de l'habitat et des espèces, une superficie d'environ 1368 hectares constitue le site Natura 2000. **Les éléments figurant ci-après émanent du DOCOB édité en 2005 par l'agence Mosaïque Environnement.**

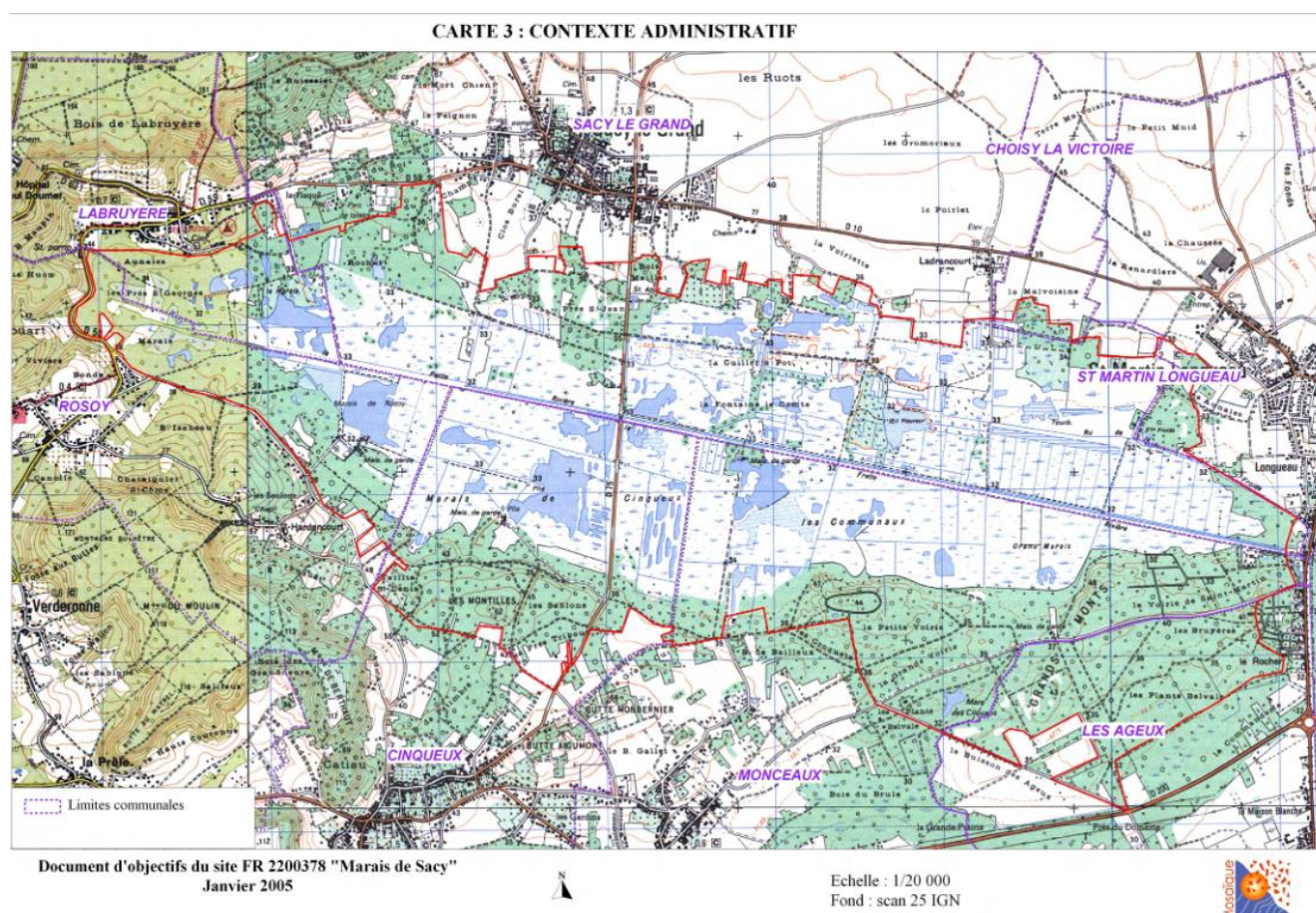


Figure 4 : Carte de localisation de la Z.S.C. « Marais de Sacy-le-Grand » (source : DOCOB, 2005)

### 6.1.1- Généralités

Les principaux milieux naturels qui composent les marais de Sacy-le-Grand sont les suivants :

- les eaux courantes, constituées des rivières et canaux, qui abritent des plantes caractéristiques comme les élodées, les renoncules et les callitriches ;
- les eaux douces stagnantes (étangs et mares) et la végétation aquatique associée (herbiers à plantes immergées ou flottantes) qui sont très divers de par leur physionomie et la composition chimique des eaux. On y recense des plantes

remarquables comme les utriculaires et le Potamot coloré ou encore les herbiers de characées. Les étangs ont un intérêt pour l'avifaune aquatique migratrice et constituent donc des lieux privilégiés pour la chasse ;

- les milieux tourbeux pionniers (sur tourbe dénudée) : ils sont limités aux sentiers bourbeux créés par le piétinement des bovins et chevaux dans les prairies et aux sentiers de chasse au sein des roselières entretenus par la fauche. Sur ces milieux se développent des espèces rares comme le Mouron délicat ;

- les formations de marais à grandes herbacées en peuplements denses comportant peu d'espèces (différents types de roselières) : elles sont essentiellement composées du Roseau commun (ou Phragmite) et du Marisque. Les conditions d'humidité et les concentrations en nutriments conditionnent la dominance de l'une ou l'autre de ces espèces. Les roselières constituent des habitats intéressants pour une avifaune spécialisée (notamment le Grand Butor et le Blongios nain) ;

- les prairies humides pâturées : caractérisées par la présence de la Molinie et des joncs, elles présentent une importante diversité floristique avec des espèces remarquables comme la Gentiane pneumonanthe, l'Inule à feuille de saule, ... Elles sont directement liées à l'activité humaine (pâturage extensif sur le marais mais également fauche). Selon les conditions du milieu et la gestion pratiquée, leur composition et leur physionomie peuvent varier ;

- les prairies mésophiles, dont la plupart sont en friche et colonisées par les arbustes : comme dans le cas précédent, ces milieux dépendent des activités agricoles (fauche ou élevage). Ils sont localisés sur les sols plus secs et plus riches en nutriments ;

- les fourrés arbustifs humides : ils sont dominés par des saules cendrés dont la forme " en boule " est caractéristique de ce paysage de marais. Selon les conditions du milieu, la composition et la richesse floristiques varient. Dans les zones les plus humides et les plus pauvres en nutriments, on ne rencontre que 3 espèces : le Saule cendré, la Bourdaine et le Bouleau verruqueux. Ce milieu est en forte progression sur les marais : cette fermeture est préjudiciable à la diversité des milieux et à certaines espèces animales. Notons néanmoins que les arbustes sont importants pour certaines espèces d'oiseaux et pour la Rainette verte ;

- les boisements arborescents : ils sont d'origine naturelle ou anthropique (peupleraie en périphérie du marais). Les formations naturelles constituent le stade final d'évolution de la végétation : selon les secteurs, elles sont composées majoritairement d'Aulne, de Saules, de Chêne ou de Frêne.

### 6.1.2- Les habitats et les espèces de la directive

#### ➤ Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Les habitats naturels d'intérêt communautaire des « Marais de Sacy-le-Grand » (cf. Tableau 2) peuvent être regroupés en 5 grandes catégories :

- Quatre habitats d'eaux douces et rivulaires d'intérêt communautaire ;
- Deux habitats de landes et fourrés tempérés d'intérêt communautaire ;
- Deux habitats de formations herbeuses d'intérêt communautaire ;
- Deux habitats de bas-marais alcalins d'intérêt communautaire dont les roselières à Marisque qui constitue un habitat d'intérêt communautaire prioritaire ;
- Deux habitats de forêts d'intérêt communautaire dont la bétulaie ou boulaie à sphaignes qui constitue un habitat d'intérêt communautaire prioritaire.



**Tableau 2 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Marais de Sacy-le-Grand »**

HABITATS D'EAU DOUCE STAGNANTE	
3130	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> ) Type 2 – Végétation pérenne des grèves sableuses Type 5 – Végétation pionnière des sols tourbeux dénudés
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
LANDES ET FOURRES TEMPERES	
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
4030	Landes sèches européennes
FORMATIONS HERBEUSES	
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )
6430	Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
BAS-MARIS CALCAIRES	
7210	* Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>
7230	Tourbières basses alcalines
FORETS DE L'EUROPE TEMPEREE	
91D0	* Tourbières boisées
9190	Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>

\* : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire

#### ➤ Espèce d'intérêt communautaire

Deux espèces d'intérêt communautaire sont signalées dans le formulaire standard de données (version de décembre 1998) : il s'agit du **Triton crêté**, appartenant à la classe des Amphibiens, et de l'**Ecaille chinée**, insecte appartenant à l'ordre des Lépidoptères qui est d'intérêt prioritaire. Toutefois le Triton crêté n'a pas été observé lors des prospections de terrain, seuls ses habitats potentiels ont pu être cartographiés. Quant à l'Ecaille chinée, observée en juin 2002, il s'agit d'une espèce commune en France et en Europe, qui a été inscrite en annexe II de la directive Habitats par erreur : les scientifiques recommandent de ne pas la prendre en compte dans les documents d'objectifs. Les oiseaux ne sont pas pris en compte dans le présent document dans la mesure où les conditions de leur préservation sont définies par la Directive Oiseaux de 1979 (le site est uniquement inventorié en Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux).

#### ➤ Avifaune

L'avifaune nicheuse des roselières constitue également une richesse du « Marais de Sacy-le-Grand » : ceci s'explique par l'étendue de ces formations. Cet intérêt est notamment lié à la présence de plusieurs espèces nicheuses inscrites à l'annexe I de la directive Oiseaux :

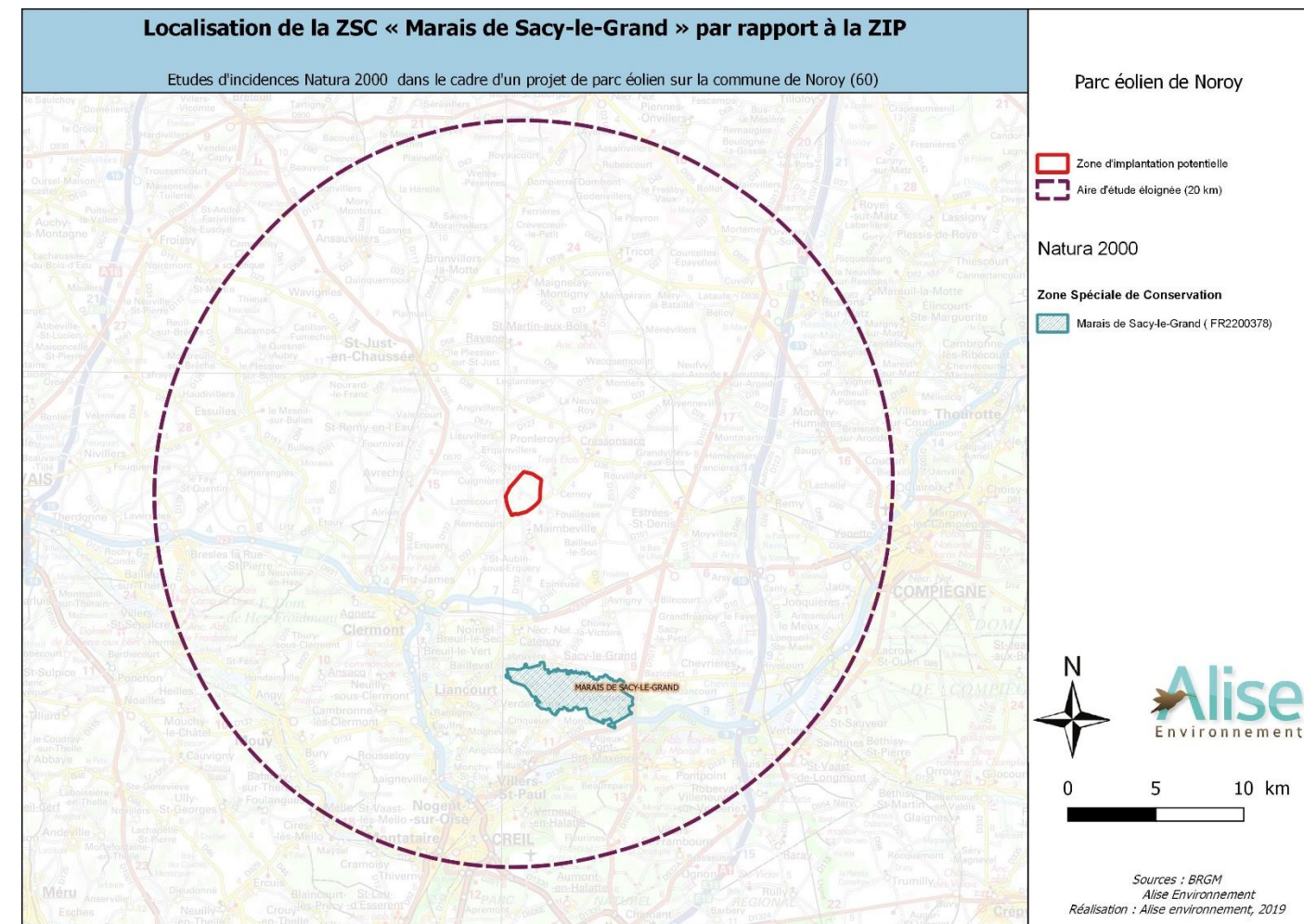
- le Butor étoilé et le Blongios nain (deux hérons paludicoles menacés à l'échelle européenne et qui nichent dans les parties les moins inondées des roselières) ;
- le Busard des roseaux et le Busard Saint-Martin (deux espèces de rapaces diurnes rares et inscrites à l'Annexe 1 de la Directive "Oiseaux") ;
- la Gorge-bleue à miroir blanc (qui a colonisé récemment les zones humides picardes) ;
- la Marouette ponctuée, dont la nidification est possible certaines années et qui est une espèce très rare en Picardie et en France, mais régulière en migration ;
- le Martin pêcheur, espèce liée aux cours d'eau assez fréquente en France.

La Sterne pierregarin nicheuse sur les bords de l'Oise fréquente le marais pour sa recherche de nourriture.

Au niveau des boisements, la Bondrée apivore (rapace migrateur inscrit à l'annexe I de la directive Oiseaux) est signalée nicheuse.

D'autres espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la directive Oiseaux fréquentent les marais de Sacy lors des étapes migratoires ou en hivernage : le Balbuzard pêcheur, des limicoles (Combattant varié, Chevalier sylvain), des hérons (Héron pourpré, Grande aigrette).

### 6.1.3- Localisation de la ZIP par rapport à la Zone Spéciale de Conservation « Marais de Sacy-le-Grand »


**Figure 5 : Localisation de la ZSC « Marais de Sacy-le-Grand » par rapport à la ZIP**



## 6.2- PRESENTATION DE LA ZSC « RESEAU DE COTEAUX CRAYEUX DU BASSIN DE L'OISE AVAL (BEAUVAISIS) » (FR 2200369) (SOURCE DOCOB, 2013)

Le Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) est un site éclaté, constitué par un réseau complémentaire de coteaux crayeux méso-xérophiles représentant un échantillonnage exemplaire et typique des potentialités du plateau picard méridional, liées à la pelouse calcicole de l'Avenulo pratensis-Festucetum lemanii subass. polygaletosum calcareae (l'extrême fragmentation actuelle, la disparition généralisée et la subsistance de relativement faibles étendues de pelouses calcaires ont nécessité la définition d'un réseau très éclaté).

Le site englobe les coteaux froids de la Vallée du Thérain associés à une pelouse submontagnarde psychrophile surcraie, originale et endémique du plateau picardo-normand. Très localement, ces potentialités avoisinent celles du Seslerio-Mesobromenion dont une dernière et unique relique persiste dans Beauvais même au Mont aux Lièvres.

Ce site est vulnérable, car comme la plupart des autres systèmes pelousaires du plateau picard, ces coteaux sont hérités des traditions pastorales de parcours. Leur état d'abandon varie selon de nombreux facteurs (seuils de blocage dynamique, populations cuniculines abondantes, etc...), mais d'une manière globale, l'état de conservation du réseau est encore satisfaisant et ménagé à défaut des possibilités intrinsèques fortes de restauration rapide mais urgentes.

Les éléments figurant ci-après émanent du DOCOB édité en 2013 par le bureau d'étude AIRELE, commandité par la DREAL Picardie.

### 6.2.1- Généralités

Le réseau de coteaux crayeux du Bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) est actuellement constitué à 68 % de forêts (289 ha) et à 18,1 % de pelouses et prairies (77 ha). Les proportions de ces deux grands milieux sont très différentes des chiffres cités dans le FSD (compilé en 1996 et qui mentionnait alors 69 % de pelouses et prairies pour 30 % de forêts), mais révèlent la réalité de la principale menace qui pèse sur les milieux ouverts du site : leur fermeture progressive par colonisation de la végétation ligneuse.

Quelques prairies de fauche sont comprises dans le périmètre du site et se rapportent à deux habitats élémentaires. Enfin, il est à noter que les grandes cultures et les zones rudérales occupent près de 14 % de la superficie du site Natura 2000. Il s'agit généralement d'espaces situés en périphérie des coteaux mais néanmoins inclus dans le périmètre du site.

### 6.2.2- Les habitats et les espèces de la directive

#### ➤ Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Dix Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) ont été inventoriés sur le site Natura 2000 FR2200369, un d'entre eux est d'intérêt communautaire prioritaire (les éboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard – 8160.1). Huit des dix habitats sont cités dans le FSD, deux HIC cartographiés n'y figurent pas : les « Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques » (6510-6) et les « Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles » (6510-7) (cf. Tableau 3 et Tableau 4). A contrario, l'habitat « Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin », cité dans le FSD, n'a pas été cartographié.

L'état de conservation des éboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard (8160-1 – habitat d'intérêt communautaire prioritaire) est défavorable inadéquat sur le site Natura 2000 étant donné la superficie qu'ils occupent. En effet, ils ne sont présents que sur 3 sous-sites du site Natura 2000 et ne représentent que 0,55 % de la surface totale du site Natura 2000. Ainsi, le site Natura 2000 FR2200369 constitue un enjeu très fort pour la préservation des pelouses sèches. Il convient de maintenir ces milieux qui sont en régression spatiale intense. Ils abritent une diversité floristique importante (nombre d'espèces patrimoniales important, richesse en Orchidées), une richesse entomologique très élevée, maintenue par la présence de milieux ouverts et de mosaïque d'habitats naturels (pelouse et pelouse-ourlet, pelouse et Junipéraie). De plus, il a donc aussi une fonction de corridor écologique car il permet les échanges entre des milieux naturels situés de part et d'autre du site.

#### ➤ Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Le site Natura 2000 FR2200369 abrite de nombreuses espèces animales et végétales patrimoniales ou protégées. On note en particulier 38 espèces végétales patrimoniales, parmi lesquelles 31 ont été observées en 2011, dont 4 espèces protégées au niveau régional (les 7 dernières étant également issues de données récentes : 2009 et 2010).

Du point de vue faunistique, l'intérêt du site est avant tout entomologique avec 17 espèces d'insectes d'intérêt. On compte également plusieurs espèces de reptiles protégées en France (Coronelle lisse, Lézard vivipare...) et d'orthoptères patrimoniaux (Cigale des montagnes, Criquet noir-ébène...) également liées aux milieux secs et chauds. Enfin, outre le Grand Murin (une des deux espèces de chiroptères d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site), le site accueille plusieurs espèces de chiroptères protégés en France et inscrites à l'annexe II et IV comme le Vespertilion à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), le Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*), le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) ; protégés en France et inscrits à l'annexe IV de la Directive Habitats, notamment le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*), le Murin à moustaches (*Myotis mystacinus*) et le Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*), des Oreillards et des Pipistrelles.

Les espèces inscrites à l'annexe II de la Directive 92/43/CEE sont visibles sur les **Tableau 5** et **Tableau 6**.

**Tableau 3 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) » identifiés dans le FSD**

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (1)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site		Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à échelle biogéographique	Origine des données / Structures ressources
		Ha	%				
Pelouses calcicoles méso-xérophiles subatlantiques	6210-22	12.9	3.04	Pelouses rases à mi-rases, sèches semi-naturelles plus ou moins écorchées, riches en graminées avec une dominance nette de l'Avénule des prés et de la Fétuque de Léman ; non embroussaillées	Favorable	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
		3.9	0.92	Pelouses rases à mi-rases, sèches semi-naturelles plus ou moins écorchées, riches en graminées avec une dominance nette de l'Avénule des prés et de la Fétuque de Léman ; piquetées d'arbustes	Défavorable inadéquat	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord-atlantiques des mésoclimats froids	6210-9	<0.2	<0.5	Pelouses rases à mi-hautes, sèches semi-naturelles, d'aspect général marqué par la Sesslerie bleue ; non embroussaillées	Défavorable mauvais	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1970	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia)	6210	1.05	2.25	Pelouses mi-hautes, sèches semi-naturelles, riches en graminées avec une dominance nette du Brome dressé, non embroussaillées	Défavorable inadéquat	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
		7.7	1.81	Pelouses mi-hautes, sèches semi-naturelles, riches en graminées avec une dominance nette de Brachypode penné, nommé également pelouse-ourlet à Brachypode penné (faciès de dégradation de la pelouse 6210-9 ou 6210-22)	Défavorable inadéquat	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
		0.4	0.09	Complexe de pelouse à Avénule des prés et Fétuque de Léman et de pelouse-ourlet à Brachypode penné	Défavorable inadéquat	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
		0.25	0.06	Pelouses mi-hautes, sèches semi-naturelles, riches en graminées avec une dominance nette de Brachypode penné, nommé également pelouse-ourlet à Brachypode penné sous une plantation de feuillus	Défavorable mauvais	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
		20.5	4.85	Complexe de fourrés méso-thermophiles et de pelouses ourlet à Brachypode penné	Défavorable mauvais	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
Eboulis crayeux de la vallée de la Seine et de la Champagne*	8160-1*	0.3	0.07	Végétation basse très ouverte, à strate muscinale réduite, tapis végétal extrêmement écorché, le recouvrement herbacé ne dépassant pas 20% dans les stades pionniers, se densifiant avec la fixation des éboulis et le développement des plantes de pelouses calcicoles (jusqu'à environ 50%).	Défavorable inadéquat (3)	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
Junipéraies secondaires planitiaires à montagnardes à Genévrier commun	5130-2	3.5	0.8	Habitats de faible diversité spécifique, de densité variable Se retrouve au sein des pelouses de l'Avénule des prés et de la Fétuque de Léman	Favorable	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
		4.6	1.1	Habitats de faible diversité spécifique, de densité variable Se retrouve au sein des pelouses ourlet à Brachypode	Défavorable inadéquat	Régression forte depuis début du XXème siècle et forte accélération depuis 1960	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	9130-3	2.8	0.66	Boisements à très forte dominance du Hêtre dans la strate arborescente et le tapis herbacé est marqué par les tâches ou les tapis étendus de Jacinthes des Bois	Favorable	Tendance à une légère extension	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélisque uniflore	9130-5	33.2	7.82	Boisements à très forte dominance du Hêtre, accompagné par le Chêne sessile, le sous-bois est composé de diverses essences calcicoles et le tapis herbacé peut être diversement constitué selon la densité du couvert arborescent, avec une dominance pour l'Aspérule odorante et la Mélisque uniflore	Favorable	Tendance à une légère extension	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	9130	97.5	22.88	Boisements à très forte dominance du Hêtre, accompagné du Chêne installés sur des sols riches en calcaires	Favorable	Tendance à une légère extension	Airele, 2011 Cahiers d'habitats FSD
		30.4	7.13	Boisements à très forte dominance du Hêtre, accompagné du Chêne installés sur des sols riches en calcaires	Défavorable inadéquat	Tendance à une légère extension	Aireles, 2011 Cahiers d'habitats FSD

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (1)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site		Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à échelle biogéographique	Origine des données / Structures ressources
		Ha	%				
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	/	/	/	/	/	FSD

**Tableau 4 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) » non identifiés dans le FSD**

Habitats naturels d'intérêt communautaire non identifiés dans le FSD (1)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site		État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation à échelle biogéographique	Origine des données / Structures ressources	Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le FSD (1)
		Ha	%				
Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques et basophiles	6510-6	2.1	0.48	Habitat typique de prairie à biomasse élevée avec une bonne représentativité des Dicotylédones.	Favorable	Menacées par la fertilisation et / ou le pâturage dominant qui les font dériver vers des prairies de moindre valeur patrimoniale, ainsi que par la déprise agricole	Airele, 2011 Cahiers d'habitats
Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques	6510-7	0.3	0.06	Habitat typique de prairie à biomasse élevée avec une bonne représentativité des Monocotylédones sociales (graminée) au dépend des Dicotylédones	Défavorable mauvais	Non menacées et éventuellement en extension sous l'effet de la fertilisation	Airele, 2011 Cahiers d'habitats

(1) Nom d'après l'annexe I de la directive 92/43

(2) Favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais, inconnu

(3) Si cet habitat naturel est pris individuellement, il peut alors être considéré être dans un état de conservation favorable. Cependant étant donné la très faible superficie qu'il occupe, il est considéré comme étant en état de conservation défavorable inadéquat

\* : Habitat d'intérêt communautaire prioritaire



**Tableau 5 : Espèces d'intérêt communautaire présentes sur la Z.S.C. « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) » identifiées dans le FSD**

Nom des espèces d'intérêt communautaire identifiées dans le FSD (1)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issue de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données/ Structures ressources
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	1065	111 individus et 4 nids (sous-site CAB1, commune de Milly-sur-Thérain)	Habitats : pelouses sèches avec présence de Genévriers	-Favorable à l'échelle du sous-site (population stable) -Défavorable mauvais à l'échelle du site -Menace : fragmentation du paysage et son caractère unique et isolé Tendence à la diminution des milieux propices (pelouses sèches ou très maigre sur calcaire), suite à la déprise agricole	Fort déclin dans toute l'Europe	Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie Airele, 2011 Cahiers d'habitats
<i>Callimorpha Quadripunctaria</i> ou <i>Euplagia Quadripunctaria</i> *	Ecaille chinée*	1078*	Populations sur deux sous-sites : PV2 communes de Fontaine-Lavaganne, Marseille-en-Beauvaisis et PS2, communes de Neufvy-sur-Aronde et Lataule. Potentiellement présente sur l'ensemble des sous-sites	Habitats : Pelouses sèches plus ou moins embroussaillées Lisières forestières	-Favorable -Population non menacée étant donné le caractère polyphage de l'espèce) -Menace : dégradation des habitats naturels Fermeture des milieux ouverts	Bon, l'espèce est bien développée partout sur le territoire national	Airele, 2011 Cahiers d'habitats
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	1324	Observée sur les sous-sites PV2, communes de Fontaine-Lavaganne et Marseille-en-Beauvaisis (2010 - 2012), PV3, Marseille-en-Beauvaisis (2002), CAB 4 commune de Troissereux (1995), PS2 et 3, commune de Lataule (2002) 320 femelles gestantes comptées en 2010 au château de Troissereux 50 à 58 femelles gestantes comptées en 2008 au château d'Achy	Milieux naturels où sol très accessible fournissant encore une entomofaune épigée tant accessible qu'abondante : - forêts présentant peu de sous-bois (hêtraie, chênaie, pinède, forêt mixte...) - végétation herbacée rase (prairies fraîchement fauchées, voire pelouses) - futaies feuillues ou mixtes, où la végétation herbacée ou buissonnante est rare.	La plus grande colonie de mise-bas (plus de 300 femelles) pour la Picardie se trouve dans les combles du château de Troissereux	En déclin depuis un siècle Puis en augmentation depuis les années 1980	Espaces Naturels Sensibles (ENS) Cahiers d'habitats CENP Picardie Nature
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	1304	Espèce observée sur CAB3, commune de Fouquénies (1995) Quelques individus contactés tous les ans en hibernation dans le Beauvaisis – possibilité de découverte d'une colonie dans le secteur	Dépendants des milieux bocagers en mosaïques avec des boisements à sous-bois clair	Effectif réduit en hibernation dans certains souterrains du Beauvaisis	En déclin depuis un siècle Puis en augmentation lente depuis les années 1980	Espaces Naturels Sensibles (ENS) Cahiers d'habitats CENP Picardie Nature

**Tableau 6 : Espèces d'intérêt communautaires présentes sur la Z.S.C. « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) » non identifiés dans le FSD**

Nom des espèces d'intérêt communautaire non identifiées dans le FSD (1)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issue de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données/ Structures ressources
<i>Sisymbrium supinum</i>	Sisymbre couché	1493	2 stations de 3 pieds en été 2011 7 stations avec un total de 66 pieds en été 2012 (sur le sous-site PP2, commune de Mesnil-sur-Bulles)	Pelouse écorchée subissant de nombreuses dégradations (surfréquentation, passages d'engins motorisés) et bord de chemin	- Défavorable mauvais - population menacée par la répétition d'engins motorisés. Si ces derniers permettent un décapage des craies et donc l'expression du Sisymbre couché, ils peuvent également à une fréquence trop élevée, avoir un impact négatif sur le maintien de l'espèce (tassement, érosion du sol trop importante, destruction directe des pieds), tendance actuelle.	En régression	Airele, 2011 CBNBI Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie Cahiers d'habitats
<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertilion à Oreilles échancrées	1321	38 dans une cavité à Marseille-en-Beauvaisis (PV2) et présence à Saint-Maur (PV1)	Territoires de chasse dans les milieux forestiers ou boisés, feuillus ou mixtes, grands arbres isolés, parcs et jardins, vergers, prairies pâturées, bords de rivières bordées d'arbres.	Nombreux individus présents dans les souterrains du Beauvaisis ce qui peut laisser penser qu'une colonie de mise-bas de doit être présente en vallée du Thérain.	En Europe, espèce peu abondante mais densité variable en fonction des régions. En France, peut être abondante dans quelques zones géographiques. Depuis 1990, lente mais constante progression des effectifs	Conservatoire d'Espaces Naturels, 2012 Picardie Nature ENS, 2002 Cahiers d'habitats
<i>Myotis bechsteini</i>	Vespertilion de Bechstein	1323	2 dans une cavité à Beauvais (CAB6) 2 dans une cavité de Saint-Maur (PV1)	Espèce la plus typiquement forestière. Peut aussi être arboricole (présence dans petits bois, milieux agricoles extensifs, parcs et en ville autour des grands et vieux arbres	/	En Europe, espèce bien présente mais nulle part abondante. En France, observation essentiellement hivernale	Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie (2008) Picardie Nature (2012) ENS, (2002) Cahiers d'habitat
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	1303	1 dans une cavité à Troissereux (CAB4)	Paysages semi-ouverts où alternance de bocage et forêts, la continuité de ceux-ci étant importante car un vide de 10 m semble être rédhibitoire. Présence de milieux humides semble importante pour les colonies de mise-bas.	/	Espèce en forte régression dans le centre et le nord de l'Europe En France, l'espèce subsiste avec de très petites populations en Alsace, Haute-Normandie et Ile-de-France. Situation plus favorable dans le Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Corse et Midi-Pyrénées	Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie Cahiers d'habitat

(1) Nom d'après l'annexe II de la directive 92/43

(2) Favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais, inconnu

### 6.2.3- Localisation de la ZIP par rapport à la Zone Spéciale de Conservation « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l’Oise aval (Beauvaisis) »

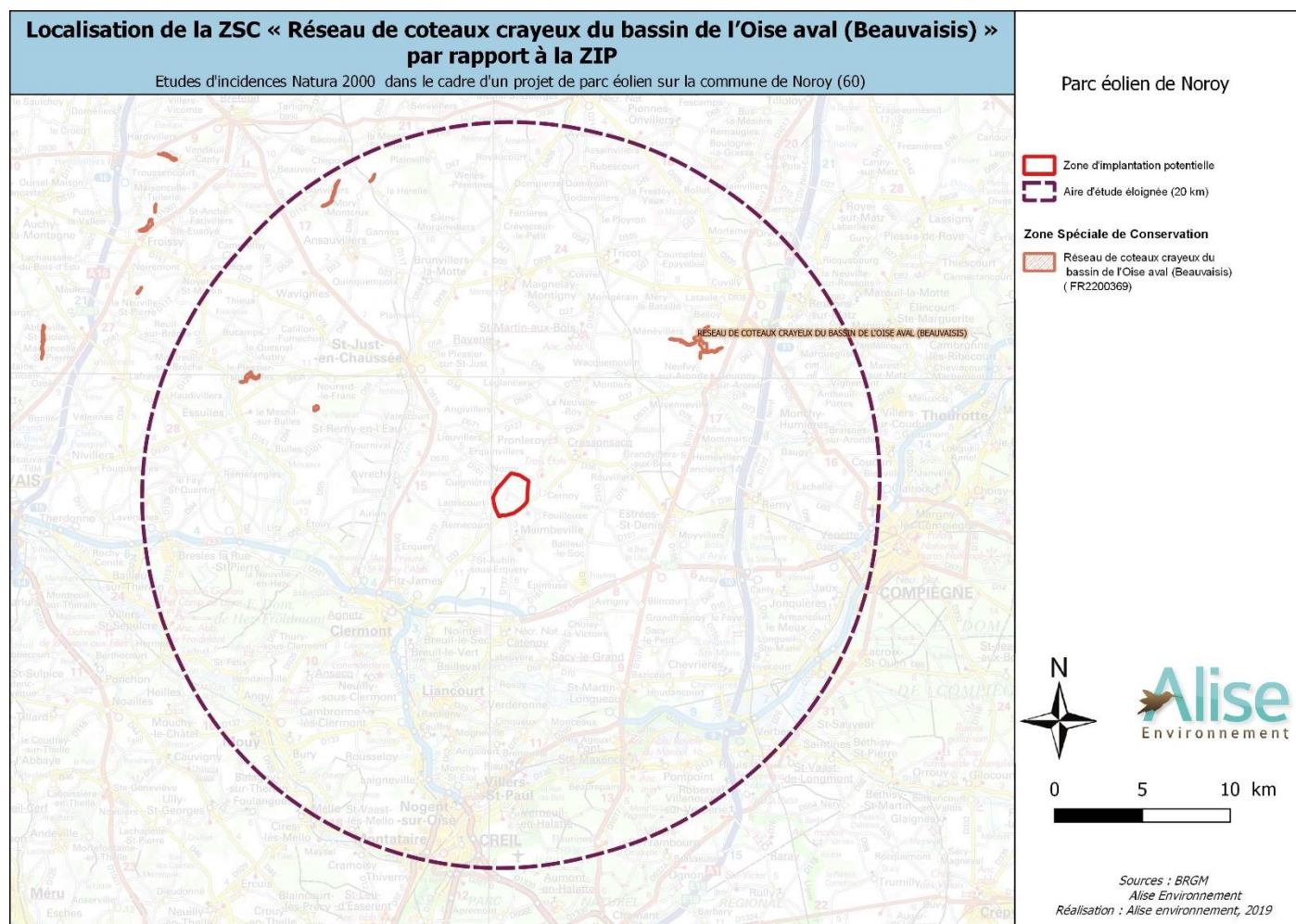


Figure 6 : Localisation de la ZSC « Réseau de coteaux crayeux du bassin de l’Oise aval (Beauvaisis) » par rapport à la ZIP

### 6.3- PRESENTATION DE LA ZSC « MASSIF FORESTIER DE HEZ FROIDMONT ET MONT CESAR » (FR 2200377) (SOURCE DOCOB, 2009)

Le site « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César » est constitué de deux entités géographiquement séparées par le marais de Bresle.

- d’une part, le massif forestier de Hez-Froidmont composé par un complexe d’habitats à dominante forestière, caractéristique des potentialités forestières climaciques de la cuesta de l’Île de France ;
- d’autre part, le Mont César, isolé du reste du massif et qui constitue une butte témoin, dominée sur le versant sud et sur la partie sommitale par une mosaïque de milieux ouverts (pelouses calcaires) résultant, notamment d’anciennes activités pastorales.

La proposition du site au réseau a été motivée par :

- la séquence d’habitats forestiers d’intérêt communautaire que l’on rencontre sur le rebord de la cuesta de l’Île de France, accompagnée de quelques habitats ponctuels associés : sources incrustantes, végétation des lisières internes...
- les lisières exposition sud du massif de Hez Froidmont et le sommet du Mont César qui constituent des écotones remarquables du fait de leur structure horizontale et verticale variée,
- le complexe pelousaire du Mont César, constitué d’habitats prioritaires qui occupent une superficie assez importante.

Les éléments figurant ci-après émanent du DOCOB édité en 2009 par l’Office National des Forêts.

#### 6.3.1- Généralités

Le site du massif forestier de Hez Froidmont et Mont César constitue un ensemble complexe d’habitats à dominante forestière, caractéristique des potentialités naturelles en limite septentrionale du tertiaire parisien. La morphologie particulière du site (butte témoin, cuesta de l’Île de France) conduit à une grande variété de substrat géologique affleurant sur le site. Cette variété est à l’origine du développement de séquences caténales typiques où l’on retrouve tous les grands types d’habitats forestiers (hêtraie calcicole, hêtraie neutrophile, hêtraie acidophile). Les particularités mésoclimatiques augmentent encore la variabilité de ces habitats.

Des habitats plus ponctuels complètent ce complexe forestier apportant une diversité spécifique et une originalité du site supplémentaire : sources incrustantes, petits cours d’eau bordés d’aulnaies-frênaies, ourlets à Grémil bleu-pourpre, ourlets mésophiles...

La présence du banc calcaire du Lutétien, dolomitisé par endroit, couplée à des conditions écologiques particulières (pente, exposition sud) permettent l’expression d’une séquence dynamique complète des formations thermophiles se développant sur substrat calcaire. Les différentes successions naturelles de cette séquence correspondent toutes à des habitats inscrits à l’annexe I de la directive Habitats. Elles comprennent notamment des pelouses calcicoles sablo-calcaires en mosaïque avec des fragments de pelouses embryonnaires (sol quasiment absent), habitats prioritaires au titre de la directive Habitats, des ourlets thermophiles riches en orchidées, des faciès d’embroussaillage et des pré-bois calcaires à Chêne pubescent. L’ensemble de cette succession présente ici un haut degré de saturation coenotique, exceptionnel pour la région.



### 6.3.2- Les habitats et les espèces de la directive

#### ➤ Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

Il existe 10 habitats d'intérêts communautaires d'après le Docob 2009 du « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César » (Cf. Tableau 7).

**Tableau 7 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César »**

Code Natura 2000	Surface estimée	Intitulé	Typicité de l'habitat	Degré de conservation des fonctionnalités	Possibilités de restauration	Statut conservation
9150	6 ha	Hêtraies – chênaies calcicoles sèches du <i>Cephalanthero – fagion</i>	II	I	-	A
9130	230 ha	Hêtraies – chênaies calcicoles atlantique ou subatlantique	I	I	-	A
9130	200 ha	Hêtraies – chênaies atlantiques à Mélisque uniflore et Aspérule odorante	I	II	-	A
9120	130 ha	Hêtraies – chênaies atlantiques acidiphiles à houx	II	II	II	B
91EO	11 km linéaire	Aulnaies frênaie à Prêle élevée	III	II	II	C
7220	12 ha	Les sources et suintements calcaires avec dépôts de tuf diffus	I	II	-	A
6431	Faible surface	Les lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygroclines	II	I	-	A
6210	Faible surface	Les lisières forestières sur substrats calcicoles	II	II	I	B
6110	Faible surface	Pelouses rupicoles calcaires	II	III	II	B
6210	12,50 ha	Formations herbeuses sèches semi-naturelles	II	III	II	B

#### Typicité de l'habitat

I : structure/texture excellente  
 II : structure/texture bien conservée  
 III : structure/texture moyenne ou partiellement dégradée

#### Degré de conservation des fonctionnalités

I : perspectives excellentes  
 II : perspectives bonnes  
 III : perspectives moyennes ou défavorables

#### Possibilités de restauration

I : restauration facile  
 II : restauration possible avec un effort moyen  
 III : restauration difficile ou impossible

#### Statut de conservation

A : conservation excellente  
 B : conservation bonne  
 C : conservation moyenne ou réduite

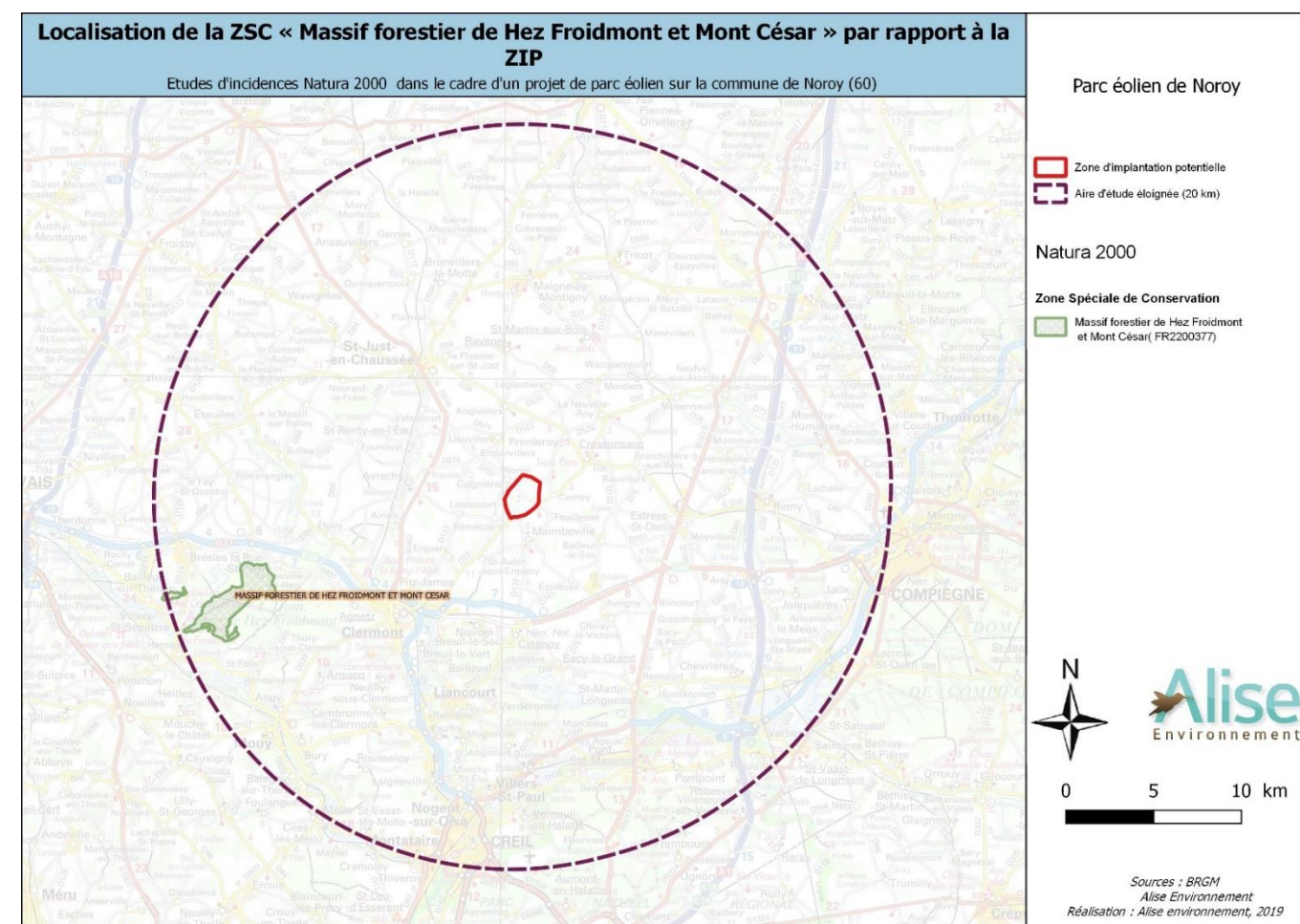
#### ➤ Espèce d'intérêt communautaire

Il existe 3 espèces d'intérêts communautaires d'après le Docob 2009 du « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César » (Cf. Tableau 8).

**Tableau 8 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César » (Source : www.inpn.mnhn.fr)**

Groupe	Code	Espèce Nom scientifique	Population présente sur le site				Évaluation du site					
			Type	Taille		Cat.	Qualité des données	A B C D				
				Min	Max			Pop.	Cons.	Isol.	Glob.	
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	P	G	C	C	C	C
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	w			i	P	G	C	C	C	C
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	r			i	P	G	C	C	C	C
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	c			i	P	G	C	C	C	C

### 6.3.3- Localisation de la ZIP par rapport à la Zone Spéciale de Conservation « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César »



**Figure 7 : Localisation de la ZSC « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César » par rapport à la ZIP**

#### 6.4- PRESENTATION DE LA ZPS « FORETS PICARDES : MASSIFS DES TROIS FORETS ET BOIS DU ROI » (FR 2212005) (SOURCE DOCOB, 2010)

La zone de protection spéciale (ZPS) est constituée de quatre îlots. Le principal îlot, par sa superficie, s'étend du marais du Lys à l'ouest de la forêt domaniale d'Ermenonville, en passant par la forêt de Chantilly et de Pontarmé. De cette zone sont exclus le golf de Mortefontaine et le parc d'attractions Astérix (zone cœur). Les trois autres îlots se situent au mont Alta, au mont Pagnotte et au bois du Roi. De même que le site d'importance communautaire, la ZPS entoure les villes de Senlis et de Chantilly. La zone de protection spéciale s'étend sur deux régions (Picardie et Ile-de-France) et deux départements (Oise et Val d'Oise).

Les éléments figurant ci-après émanent du DOCOB édité en 2010 par le Parc Naturel Régional de l'Oise.

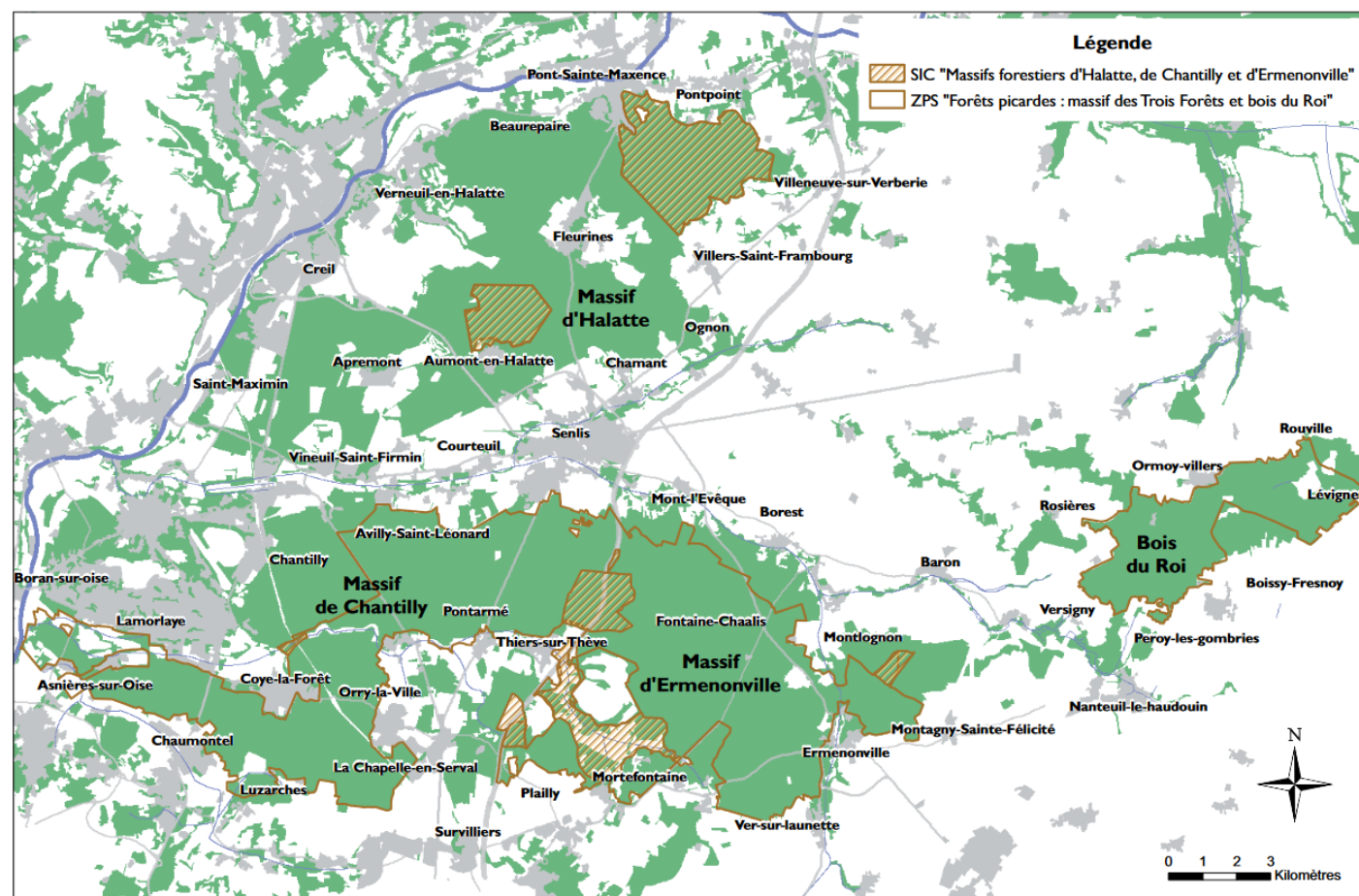


Figure 8 : Carte de localisation de la ZPS « Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi » et de la ZSC « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » (source : DOCOB, 2010)

##### 6.4.1- Généralités

Les intérêts spécifiques sont de très haute valeur patrimoniale, notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie (nombreuses espèces en limite d'aire croisées atlantique/continentale/méridionale ou d'aire très fragmentée), la rareté (nombreux taxons menacés et en voie de disparition).

Ces intérêts sont surtout ornithologiques : avifaune surtout forestière (notamment rapaces, Pics noir et mar), Martin pêcheur et Engoulevent d'Europe nicheurs.

Cette Z.P.S se compose de :

- Forêt caducifoliées : 70%

- Forêts de résineux : 25%
- Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana : 2%
- Prairies semi-naturelles humides, prairie mésophiles améliorées : 1%
- Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières : 1%
- Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) : 1%

##### 6.4.2- Les habitats et les espèces de la directive

###### ➤ Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

La Z.P.S. « Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du roi » n'a pas été désignée par des habitats d'intérêt communautaire, mais par des espèces d'oiseaux éligibles à l'Annexe I de la Directive Oiseaux.

###### ➤ Espèce d'intérêt communautaire

La zone de protection spéciale « Forêts picardes : massif des Trois Forêts et bois du Roi » a été inventoriée par le bureau d'études Ecothème et plusieurs naturalistes dont le concours ont été très précieux. La ZPS compte 10 espèces de la directive Oiseaux. Sur ces dix espèces, la moitié semble bien présente (Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe, Pics noir et mar et Martin-pêcheur d'Europe) et le site a une responsabilité particulière pour deux espèces de fort intérêt (Engoulevent d'Europe et Pic mar).

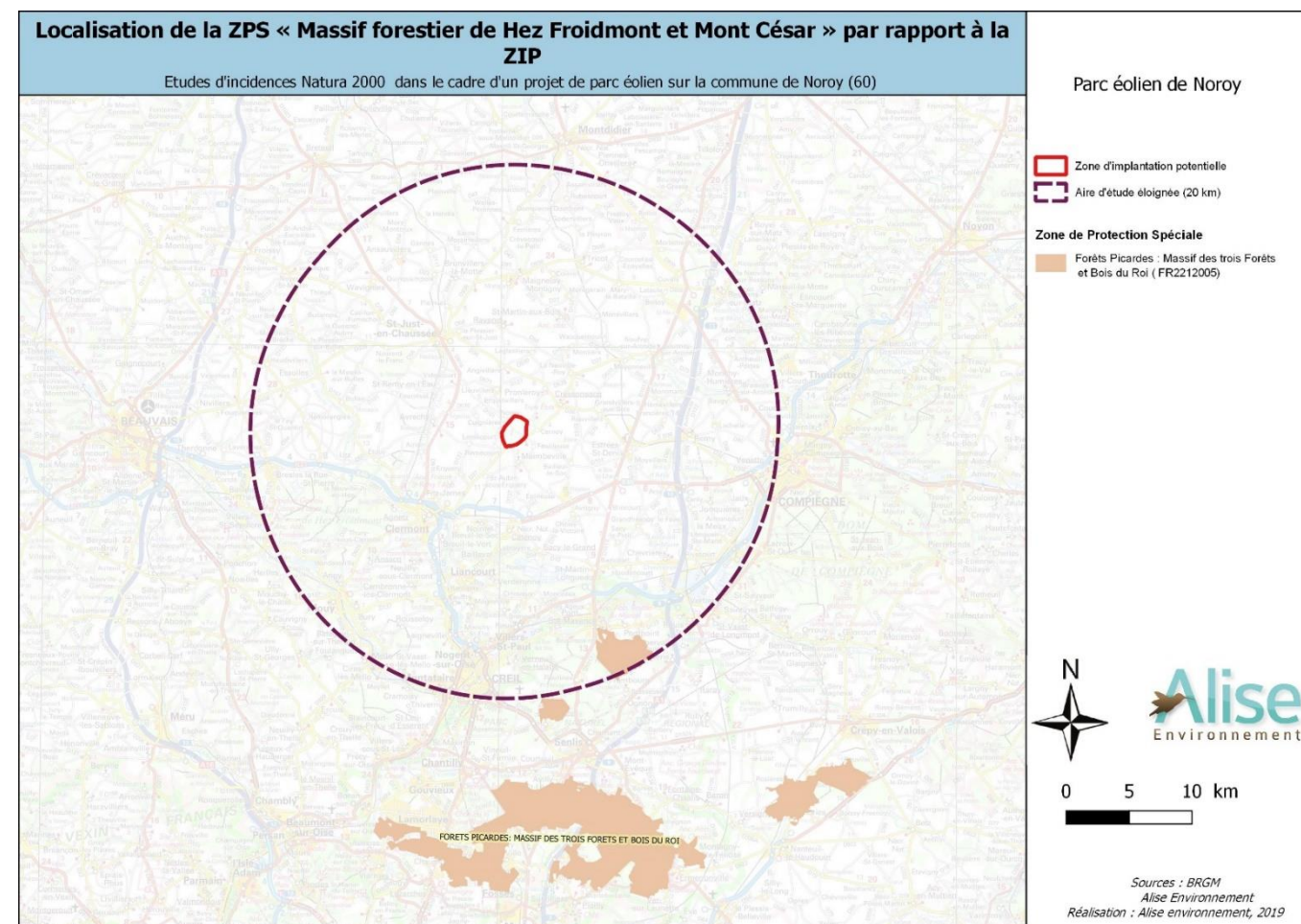


**Tableau 9 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.P.S. « Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du roi »**

Nom des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire (1)	Code N 2000	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	Statut de conservation à l'issue de l'inventaire (2)	Origine des données
Alouette lulu <i>Lullula arborea</i>	A246	Espèce présente en période de migration, reproduction restant à prouver (dernière observation sur la sablière d'Ormoy-Villers)	Sa présence reste marginale sur le site. Favorisé par le maintien des habitats ouverts	Inconnu	Barande
Blongios nain <i>Isobrychus minutus</i>	A022	Espèce non revue depuis 2001 (dernière observation sur l'étang du grand Vivier)	Favorisé par la préservation des milieux humides dans un bon état de conservation et sans fréquentation	Défavorable	CORIF
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	A072	Population non évaluée mais espèce qui semble bien répartie au sein des massifs forestiers	Fréquente sur le territoire. Elle est favorisée par une mosaïque d'habitats forestiers suffisamment vastes (reproduction) et de milieux ouverts périphériques (chasse).	Favorable	
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	A081	Population non évaluée mais qui semble très restreinte (dernière observation au marais du Lys en 2008).	Favorisé par les milieux humides bien conservés et peu fréquentés.	Inconnu	Ecothème
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i>	A082	Population non évaluée mais qui semble restreinte (dernière observation en 2008 par S. Tourte)	Favorisé par les milieux herbacés denses dont prairies de fauche et marais ainsi que les clairières intra-forestières.	Inconnu	Ecothème
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	A224	Population stable autour de 20 individus	Concentration des populations présentes sur les derniers secteurs propices. Favorisé par le maintien des landes et milieux associés ouverts.	Favorable	PNROPF Ecothème JL. Barailler CENP
Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i>	A229	Population non évaluée mais répartie sur l'ensemble du réseau hydrographique	Population ponctuelle en vallée de la Thève et milieux humides limitrophes. Fréquente les cours d'eau avec postes de chasse et secteurs de berges abruptes (nidification).	Favorable	
Pic mar <i>Dendrocopos medius</i>	A238	Entre 5 et 7 couples au 100 ha au mont Alta Entre 1 et 2,5 au 100 ha au mont Pagnotte. Non évaluée sur le reste de la ZPS	Bonnes populations sur l'ensemble des chênaies des massifs forestiers. Favorisé par des habitats boisés matures (de préférence le chêne).	Inconnu	Ecothème P. Malignat
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	A236	Non évaluée	Population sur les futaies de hêtres et plus localement sur les vieilles chênaies et vieilles pinèdes. Favorisé par les îlots de vieillissement	Favorable	
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	A338	Population non évaluée mais qui semble très restreinte (dernière observation dans le bois du Roi en 2005 par L. Colindre).	Espèce présente à proximité du site. Favorisé par le maintien des prairies et l'élevage extensif.	Inconnu	L. Colindre

(1) Nom d'après l'annexe I de la directive 2009/147/CE

(2) Favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais, inconnu

**6.4.3- Localisation de la ZIP par rapport à la Zone de Protection Spéciale « Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du roi »**

**Figure 9 : Localisation de la ZPS « Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du roi » par rapport à la ZIP**

## 6.5- PRESENTATION DE LA ZSC « MASSIF FORESTIER D'HALATTE, DE CHANTILLY ET D'ERMENONVILLE » (FR 2200380) (SOURCE DOCOB, 2010)

Le document d'objectif de la Z.S.C « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » est commun au document d'objectif de la Z.P.S « Forêts picardes : Massif des trois forêts et bois du roi ». Les éléments figurant ci-après émanent de ce DOCOB édité en 2010 par le Parc Naturel Régional de l'Oise.

La Z.S.C des trois forêts est majoritairement constituée d'habitats forestiers. La forêt couvre presque 2 130 ha de la Z.S.C., soit 90 %. Malgré leur surface importante, les milieux forestiers sont relativement homogènes avec principalement de la hêtraie chênaie et de la pinède. Les Chênes sessile et pédonculé sont présents sur Halatte, Chantilly, Ermenonville et le bois du Roi, le Hêtre sur Halatte et Chantilly et le Pin sylvestre sur Ermenonville et le bois du Roi (Cf. Figure 8).

### 6.5.1- Généralités

Les habitats dominants sont les hêtraies acidophiles atlantiques, les hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* et la Pinède.

Les hêtraies chênaies représentent des habitats favorables pour les Pics noir (hêtre) et mar (chêne). On y rencontre quelques chauves-souris comme le Petit Rhinolophe et surtout le Vespertilion de Bechstein inféodé aux milieux forestiers. Enfin, le Lucane Cerf-volant décomposeur principalement du chêne est fréquent sur le territoire.

Les espèces et milieux d'intérêt communautaire sont peu présents au sein des pinèdes. On peut y trouver cependant quelques fragments de landes en sous-bois et quelques Pics noirs dans les parcelles les plus anciennes.

Ces milieux forestiers sont parsemés de milieux exceptionnels. On y recense des habitats d'intérêt prioritaire, au vu de la directive Habitats :

- les tourbières boisées (91D0\*) ;
- les forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (91E0\*).

On y trouve des milieux intra forestiers tels que les pelouses calcicoles du Calipet ou l'ensemble des secteurs de landes et autres milieux associés tels que les pelouses à Corynéphore. Ces milieux, devenus rares, sont des zones de chasse pour les chiroptères mais aussi pour les oiseaux dont le plus emblématique est l'Engoulevent d'Europe. Aujourd'hui, les secteurs de landes sont discontinus. Leur isolement risque de fragiliser leur cortège floristique et faunistique.

Enfin, le dernier milieu ouvert associé à la forêt et de fort intérêt écologique est la mare intra forestière. On y recense entre autres le Triton crêté.

### 6.5.2- Les habitats et les espèces de la directive

#### ➤ Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

18 habitats d'intérêt communautaire sont recensés sur cette Z.S.C dont 5 prioritaires.

Tableau 10 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » (source : www.inpn.mnhn.fr)

CODE - INTITULE	COUVERTURE	SUPERFICIE (ha)	QUALITE DES DONNEES	EVALUATION			
				REPRESENTATIVITE	SUPERFICIE RELATIVE	CONSERVATION	GLOBALE
2330 – Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	0,14%	3,24	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Bonne	Excellente
3110 – Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses ( <i>Littorelletalia uniflorae</i> )	0 %	0	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Moyenne	Excellente
3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	0,02%	0,37	Bonne	Significative	2%≥p>0	Moyenne	Significative
4010 - Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	0,03%	0,67	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Moyenne	Excellente
4030 – Landes sèches européennes	2,55 %	61,12	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Bonne	Excellente
5130 – Formations de <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	0%	0,09	Bonne	Significative	2%≥p>0	Moyenne	Significative
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (* sites d'orchidées remarquables)	0,04%	1,04	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Moyenne	Significative
6230 - Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) *	0,57%	13,66	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Moyenne	Excellente
6410 - Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion caeruleae</i> )	0,1%	2,49	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Moyenne	Excellente
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	2,34%	55,98	Bonne	Bonne	2%≥p>0	Bonne	Bonne
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	3,7%	88,57	Bonne	Bonne	2%≥p>0	Moyenne	Bonne
7210 – Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i> *	0%	0,09	Bonne	Bonne	2%≥p>0	Moyenne	Significative
7230 – Tourbières basses alcalines	0%	0,01	Bonne	Significative	2%≥p>0	Moyenne	Significative
91D0 - Tourbières boisées *	0,02%	0,53	Bonne	Significative	2%≥p>0	Moyenne	Significative
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> ) *	0,56 %	13,3	Bonne	Bonne	2%≥p>0	Bonne	Bonne
9120 – Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> ( <i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Illici-Fagenion</i> )	8,42 %	201,8	Bonne	Bonne	2%≥p>0	Moyenne	Bonne
9130 – Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	41,65%	997,97	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Bonne	Excellente
9190 – Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	0,26%	6,34	Bonne	Excellente	2%≥p>0	Moyenne	Excellente



➤ **Espèce d'intérêt communautaire**

Il existe 10 espèces d'intérêts communautaires d'après le Docob du « Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César ».

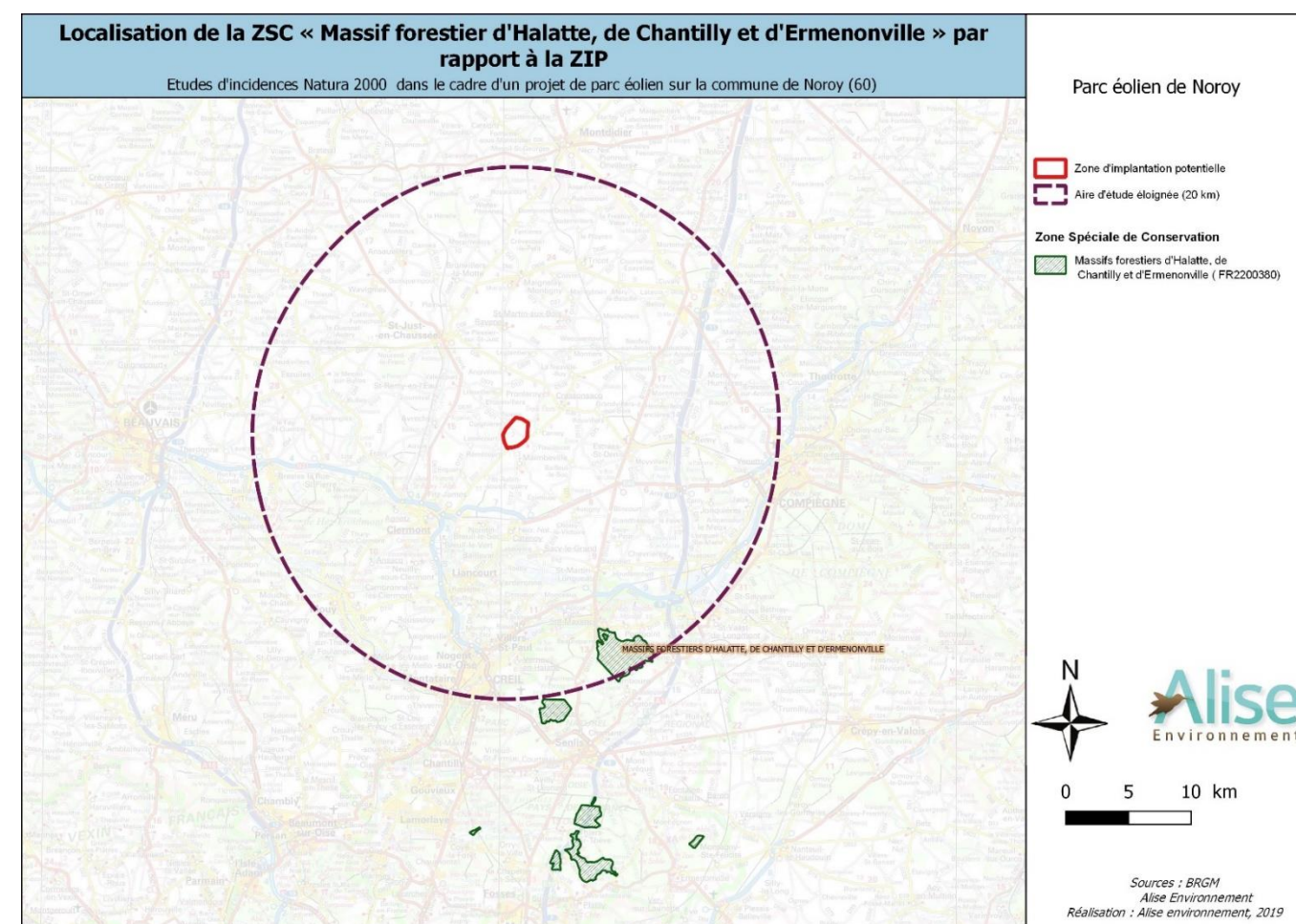
**Tableau 11 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »**

Nom des espèces d'intérêt communautaire	Code N 2000	Effectifs de la population dans le SIC	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issue de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données d'inventaire
Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	1044	Effectifs non évalués mais localement abondants notamment aux prairies de Charlemont	Deux noyaux de population isolés inclus dans le SIC. Favorisé par une eau de qualité et la présence de zones de chasse (prairies ouvertes, berge herbeuse)	Inconnu	Mauvais	Ecothème CENP
Lucane Cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	1083	Effectifs non évalués mais semble abondants aux monts Pagnotte et Alta	Présent sur l'ensemble des secteurs boisés. Favorisé par le bois mort.	Favorable	Favorable	Ecothème
Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	1303	1 individu en hibernation dans la cave du Calipet en 1995 (François et Maire)	Population importante en forêt de Compiègne. Favoriser par la tranquillité des sites d'hibernation et la préservation des secteurs de chasse (prairies...)	Défavorable mauvais	Inadéquat	Ecothème
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	1166	Petite population isolée à la mare du mont Alta (dernière observation en 2009 - ONF)	Populations isolées. Quelques données proches du SIC. Favorisé par la préservation des mares et du bois mort à proximité.	Inconnu	Inadéquat	Ecothème, ONF
Vespertilion de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i>	1323	Deux individus dont un en hibernation à la cave du Calipet et une donnée en détection au mont Pagnotte (dernière observation en 2009 au Calipet)	Donnée en hibernation la plus proche du SIC à 3,5 km. Favorisé par les zones forestières et la tranquillité des sites d'hibernation.	Défavorable mauvais	Inconnu	Ecothème Barataud ONF
Bouvière <i>Rhodeus amarus</i>	1134	Une donnée en pêche électrique (dernière observation en 1990)	Favorisé par une bonne qualité des cours d'eau.	Inconnu	Favorable	ONEMA
Chabot <i>Cottus gobio</i>	1163	Une donnée en pêche électrique (dernière observation en 1985)	Favorisé par une bonne qualité des cours d'eau	Inconnu	Favorable	ONEMA
Dicrane vert <i>Dicranum viride</i>	1381	1 population + 2 autres à proximité (dernière observation en 2008)	Espèce présente en forêt de Compiègne. Favorisé par des îlots de vieillissement	Inconnu	Mauvais	ONF
Vertigo de De moulins <i>Vertigo moulinsiana</i>	1016	1 population (dernière observation en 2009)	Autre population présente à proximité du marais de la Troublerie. Favorisé par le maintien des zones humides et la non fermeture du milieu	Inconnu	Mauvais	Biotope
Loche de rivière <i>Gobitis taenia</i>	1149	1 donnée en pêche électrique (dernière observation en 1992)	Favorisé par une bonne qualité des cours d'eau	Inconnu	Inconnu	ONEMA

(1) Nom d'après l'annexe II de la directive 92/43

(2) Favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais, inconnu

**6.5.3- Localisation de la ZIP par rapport à la Zone Spéciale de Conservation « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »**



**Figure 10 : Localisation de la ZSC « Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville » par rapport à la ZIP**



## 6.6- PRESENTATION DE LA ZSC « COTEAUX DE LA VALLEE DE L'AUTOMNE » (FR 2200566) (SOURCE DOCOB, 2013)

La ZSC « Coteaux de la Vallée de l'Automne » est un ensemble de coteaux du bassin de l'Automne associé au lit majeur de l'Automne et ses affluents, constituant une entité exemplaire de vallée tertiaire au nord de Paris, avec des allures de canyon disséquant le plateau calcaire lutétien, et jouant un rôle important de corridor écologique est/ouest entre la forêt de Retz, le massif de Compiègne et la vallée de l'Oise.

Par son orientation favorisant les expositions nord et sud, sa fonction de couloir de migration, la vallée de l'Automne est traversée d'influences méridionales remontées par le cours de l'Oise, d'influences médioeuropéennes et submontagnardes en liaison avec le massif forestier de Retz. Elle donne ainsi une représentation diversifiée des habitats potentiels du Valois et constitue une importante limite biogéographique pour le système calcicole xéro-thermophile méditerranéo-montagnard proche du *Quercion pubescenti-petraeae*, en particulier pour la pelouse endémique francilienne du *Fumano procumbentis-Caricetum humilis* (limite nord du Xerobromion), pour les ourlets du *Geranium sanguinei*.

La vallée offre de superbes séquences caténales d'habitats, le long de transects nord/sud avec opposition de versants, diversité lithologique du système calcicole avec notamment une guildes remarquable de pelouses sablo-calcaires à calcaires, pelouses-ourlets, ourlets, rochers, dalles et parois calcaires du Lutétien, système alluvial diversifié (prairies humides, roselières, saulaies et aulnaies, étangs),...

La présence de cavités souterraines permet l'hibernation de toutes les espèces de chauves-souris notées sur le site Natura 2000 (Petit et Grand Rhinolophes, Vespertillons de Bechstein et à oreilles échancrées et Grand Murin).

Les rares secteurs marécageux accueillent également le Vertigo de Des Moulins. (Source : [www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr))

Les éléments figurant ci-après émanent du DOCOB édité en 2013 par le Parc Naturel Régional de l'Oise.

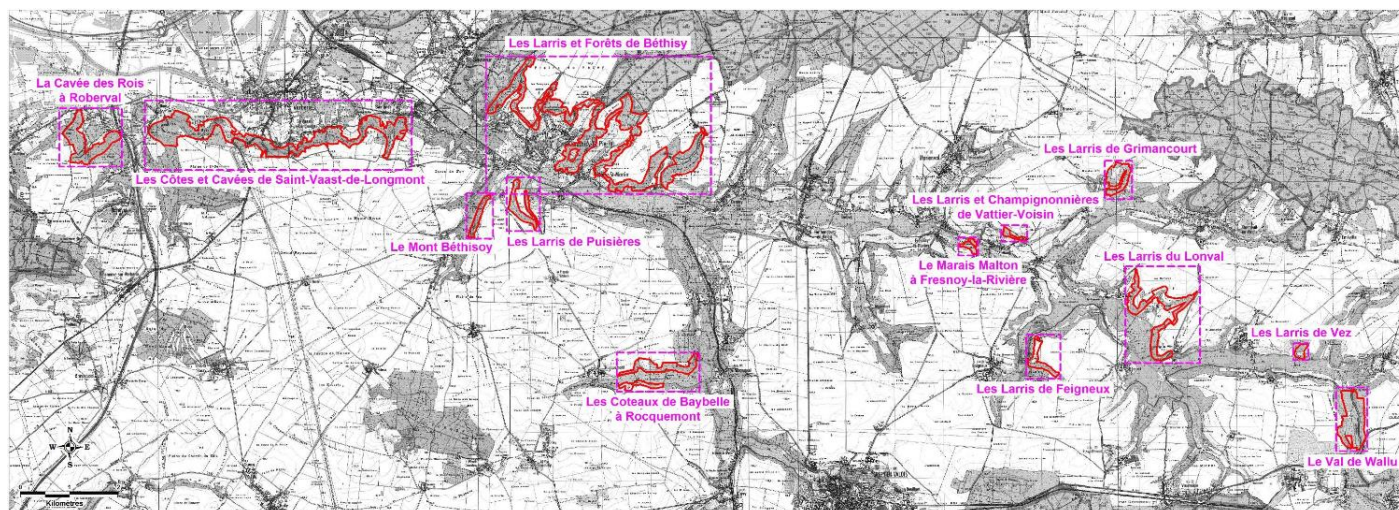


Figure 11 : Carte de localisation du réseau de « Coteaux de la Vallée de l'Automne » (source : DOCOB, 2013)

### 6.6.1- Généralités

Le site Natura 2000 des Coteaux de la Vallée de l'Automne est principalement constitué de forêts sur près de 459,5 hectares (soit près de 74% de la ZPS, hors zone humide). Les secteurs en cours de reboisement sont constitués de fourrés arbustifs qui couvrent environ 59 hectares (environ 9,5% de la ZPS) et qui résultent principalement de la recolonisation ligneuse des pelouses calcicoles suite à l'abandon des pratiques pastorales. Les milieux ouverts à semi-ouverts occupent 67 hectares (près de 11% de la ZPS) et regroupent les pelouses et ourlets calcicoles plus ou moins embroussaillés ainsi que quelques prairies maigres de fauche de basse altitude, et plus rarement des ourlets nitrophiles. Les pelouses et ourlets calcicoles représentent les habitats emblématiques de la ZPS des Coteaux de la Vallée de l'Automne. La rivière Automne n'occupe que 0,6 hectare (soit moins de 0,1% de la ZPS) et est bordée de mégaphorbiaies eutrophes relevant de la Directive Habitats Faune Flore. Un unique étang couvre 4,8 hectares au niveau de l'entité du Val de Wallu (soit moins de 1% de la ZPS). Au sein du site Natura 2000, les zones humides (hors

rivières et plans d'eau) sont constituées de l'entité du Marais Malton à Fresnoy-la-Rivière et du fond de la vallée de l'Automne au niveau de l'entité du Val de Wallu à Vez et Largny-sur-Automne. Elles n'occupent que 22,9 hectares (soit moins de 4% de la ZPS).

Les cavités, au nombre de 5 au sein de la ZPS, permettent l'hibernation de toutes les espèces de chauves-souris de la Directive Habitats Faune Flore notées sur le site Natura 2000 (Petit et Grand Rhinolophes, Vespertillons de Bechstein et à oreilles échancrées et Grand Murin). Avec la vallée de l'Aisne plus au nord, la vallée de l'Automne constitue un des secteurs phares au niveau régional pour l'hibernation des chiroptères. Le réseau d'infrastructures routières reste peu dense sur le site, occupant 7,7 hectares (soit un peu plus de 1,2%). Ce faible réseau limite les éventuelles perturbations sur les habitats naturels et les espèces animales de la Directive Habitats Faune Flore.

### 6.6.2- Les habitats et les espèces de la directive

#### ➤ Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

11 habitats d'intérêt communautaire sont recensés sur cette Z.S.C dont 3 prioritaires.

Tableau 12 : Habitats d'intérêt communautaire présents sur la Z.S.C. « Coteaux de la Vallée de l'Automne »

Habitats naturels d'intérêt communautaire (1)	Code Natura 2000	Surface sur la ZPS (ha et %)	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation échelle biogéographique	Origine des données / Structures ressources
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	3150	Surface inconnue (< 0,02%)	Défavorable mauvais	Défavorable mauvais	CBNBI
Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires	5130	2 400 m <sup>2</sup> (0,04%) et 700 m <sup>2</sup> (0,01%) mosaïqués avec autre habitat	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	CBNBI
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du Alysso -Sedion albi*	6110*	2450 m <sup>2</sup> (0,04%) et 690 m <sup>2</sup> (0,01%) mosaïqués avec autre habitat	Défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	CBNBI
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumement sur calcaires (Festuco -Brometalia)	6210	72,8 Ha (11,7%) et 2,2 Ha (0,4%) mosaïqués avec autre habitat	Favorable à défavorable mauvais	Défavorable mauvais	CBNBI
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	6430	1,9 Ha (0,3%) et 1,8 Ha (0,3%) mosaïqués avec autre habitat	Favorable à défavorable mauvais	Défavorable mauvais	CBNBI
Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)	6510	5 Ha (0,8%) et 6200 m <sup>2</sup> (0,1%) mosaïqués avec autre habitat	Favorable à défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	CBNBI
Tourbières basses alcalines	7230	1600 m <sup>2</sup> (0,02%) et 1 Ha (0,2%) mosaïqués avec autre habitat	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	CBNBI
Hêtraies du Asperulo -Fagetum	9130	272 Ha (43,7%) et 48,8 Ha (7,8%) mosaïqués avec autre habitat	Favorable à défavorable mauvais	Défavorable inadéquat	CBNBI
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-	9160	7 Ha (1,1%) et 5,4 Ha (0,9%) mosaïqués avec autre habitat	Favorable à défavorable inadéquat	Défavorable inadéquat	CBNBI



Habitats naturels d'intérêt communautaire (1)	Code Natura 2000	Surface sur la ZPS (ha et %)	État de conservation à l'issu de l'inventaire (2)	État de conservation échelle biogéographique	Origine des données / Structures ressources
européennes du Carpinion betuli					
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio -Acerion*	9180*	12,7 Ha (2%) et 12,9 Ha (2%) mosaïqués avec autre habitat	Favorable à défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	CBNBI
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosae</i> Fraxinus excelsior(Alno -Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	91E0*	7600 m <sup>2</sup> (0,12%)	Défavorable inadéquat	Défavorable mauvais	CBNBI

(1) Nom d'après l'annexe I de la directive 92/43/CEE

(2) Favorable (Très bon à Bon), défavorable inadéquat (Moyen), défavorable mauvais (Médiocre), inconnu

\* Habitat prioritaire de la directive

### ➤ Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site

Il existe 7 espèces d'intérêts communautaires d'après le Docob des « Coteaux de la Vallée de l'Automne ».

**Tableau 13 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Coteaux de la Vallée de l'Automne »**

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population Habitat de l'espèce	État de conservation (EC) sur SIC (1)	EC à l'échelle biogéographique (1)	Origine des données / Structures ressources
Vertigo de Des Moulins ( <i>Vertigo moulinsiana</i> )	1016	Effectifs non évalués	Présent au niveau des secteurs de roselières du Marais Malton à Fresnoy-la-Rivière et d'une aulnaie tourbeuse au Val de Wallu à Largny-sur-Automne Habitat composé d'une mosaïque de microdépressions aux eaux stagnantes et de zones terrestres très humides occupées par des roselières et des cariçages	Inconnu	Défavorable mauvais	CEN Picardie
Lucane Cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	1083	Effectifs non évalués	Potentiellement présent sur l'ensemble des secteurs boisés (2 données anciennes à Béthisy Saint-Pierre (lieu-dit « Bellevue ») et Bonneuil-en-Valois (les Larris du Lonval) Stade larvaire dépendant de la présence d'arbres, de branches ou de souches en voie de décomposition	Inconnu	Favorable	DOCOB de 2002
Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	1303	36 individus maximum en hibernation sur l'ensemble du SIC	Présent en hibernation dans les cavités du Bois du Tertre à Saint-Vaast-de-Longmont, des Longues Raies à Béthisy Saint-Pierre, de Tête de Pigau à Béthisy Saint-Martin, des coteaux de Baybelle à Rocquemont et de Vattier-Voisin à Morienvall Utilise les forêts, les fourrés, les pelouses, les prairies, les ourlets, les zones humides, les plans d'eau et l'Automne potentiellement en terrains de chasse sur le SIC	Défavorable inadéquat à mauvais	Défavorable inadéquat	DOCOB de 2002 CEN Picardie
Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> )	1304	5 individus maximum en hibernation sur l'ensemble du SIC	Présent en hibernation dans les cavités de Tête de Pigau à Béthisy Saint-Martin, des coteaux de Baybelle à Rocquemont et de Vattier-Voisin à Morienvall Utilise les forêts, les fourrés, les pelouses, les prairies et les ourlets potentiellement en terrains de chasse sur le SIC	Défavorable inadéquat à mauvais	Défavorable inadéquat	DOCOB de 2002 CEN Picardie
Vespertilion à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	1321	62 individus maximum en hibernation sur l'ensemble du SIC	Présent en hibernation dans les cavités du Bois du Tertre à Saint-Vaast-de-Longmont, de Tête de Pigau à Béthisy Saint-Martin, des coteaux de Baybelle à Rocquemont et de Vattier-Voisin à Morienvall Utilise les forêts, les fourrés, les pelouses, les prairies, les ourlets, les zones humides, les plans d'eau et l'Automne potentiellement en terrains de chasse sur le SIC	Favorable	Favorable	DOCOB de 2002 CEN Picardie
Vespertilion de Bechstein ( <i>Myotis bechsteini</i> )	1323	2 individus maximum en hibernation sur l'ensemble du SIC	Présent en hibernation dans les cavités de Tête de Pigau à Béthisy Saint-Martin et de Vattier-Voisin à Morienvall Utilise les forêts en terrains de chasse et sites de parturition potentiellement sur le SIC	Inconnu	Inconnu	DOCOB de 2002 CEN Picardie
Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> )	1324	7 individus maximum en hibernation sur l'ensemble du SIC	Présent en hibernation dans les cavités de Tête de Pigau à Béthisy Saint-Martin, des coteaux de Baybelle à Rocquemont et de Vattier-Voisin à Morienvall Utilise les fourrés, les pelouses, les prairies et les ourlets potentiellement en terrains de chasse sur le SIC	Défavorable inadéquat à mauvais	Inconnu	DOCOB de 2002 CEN Picardie

(1) Favorable (Très bon à Bon), défavorable inadéquat (Moyen), défavorable mauvais (Médiocre), inconnu

### 6.6.3- Localisation de la ZIP par rapport à la Zone Spéciale de Conservation « Coteaux de la Vallée de l'automne »

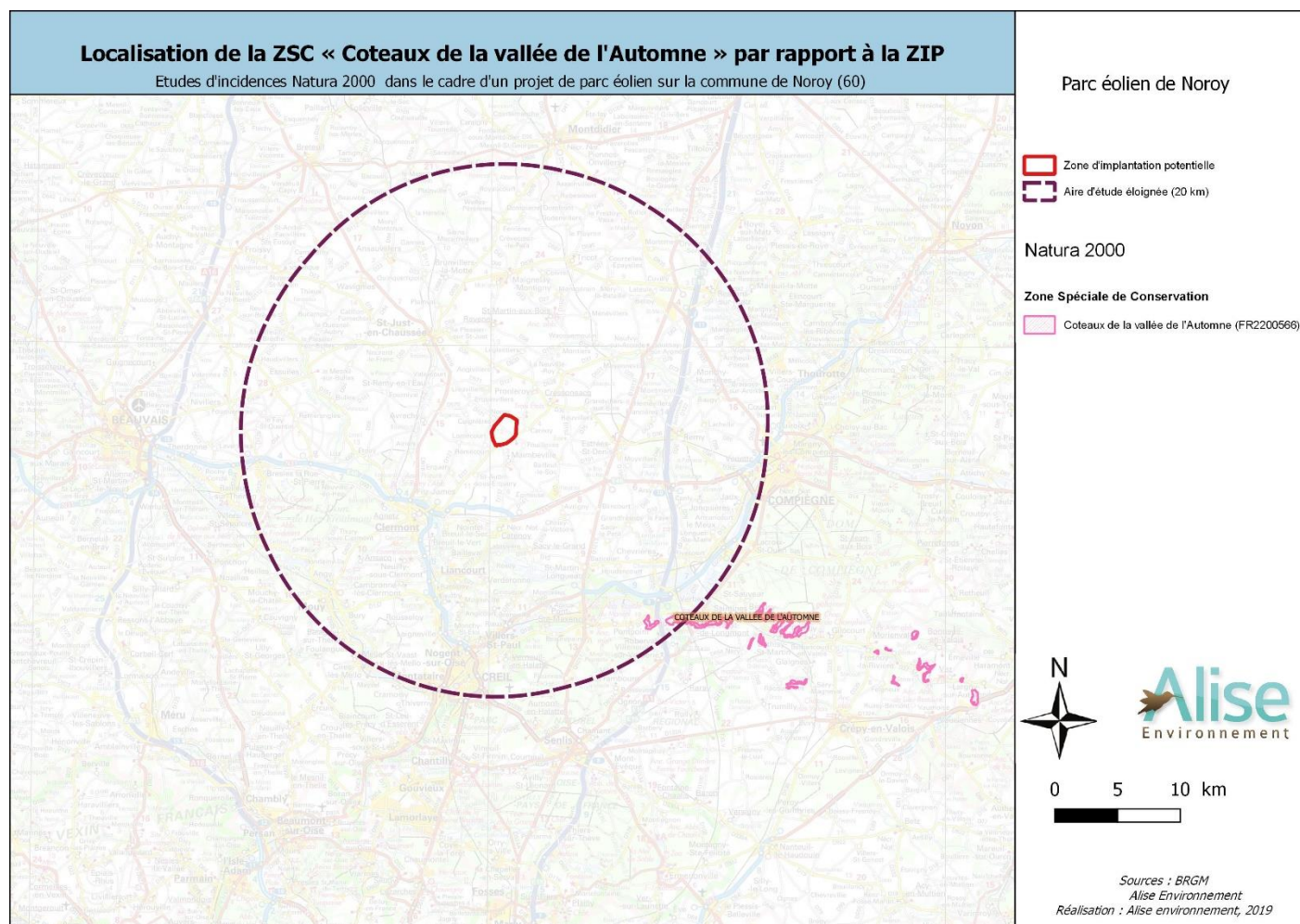


Figure 12 : Localisation de la ZSC « Coteaux de la Vallée de l'automne » par rapport à la ZIP

### 6.7- PRESENTATION DE LA ZSC « COTEAUX DE L'OISE AUTOUR DE CREIL » (FR 2200379) (SOURCE DOCOB, 2013)

La ZSC « Coteaux de la vallée de l'Oise » qui s'étend de Toutevoie à Verneuil-en-Halatte, se trouve en situations géomorphologiques (versants abrupts surcalcaires lutétiens) et mésoclimatiques exceptionnelles et relictuelles développant une série submontagnarde semi-thermophile du *Cephalanthero-Fagion sylvaticae* originale (type "Oise-Creil") riche en Buis (*Buxus sempervirens*) avec pelouses du *Seslerioacaeruleae-Mesobromenion erecti* à *Dianthus carthusianorum* (type endémique de la vallée de l'Oise), fourré pionnier à *Buxus sempervirens* et *Prunus mahaleb* (*Berberidion vulgaris*), tiliaie-acénaie thermo-submontagnarde à Buis et If (*Tilion platyphylli* type "Oise-Creil") sur pentes abruptes éboulées. L'ensemble de ces habitats inscrits à la directive constituent un ensemble unique, irremplaçable et de très grande valeur patrimoniale. Les paysages végétaux sont également très originaux pour les régions de plaine : fourrés de Buis où cet arbuste montre une vitalité exceptionnelle, gradins de Sesslerie typique des pelouses de montagne).

L'état de conservation du site est médiocre, en raison de la proximité de l'urbanisation qui grignote peu à peu les espaces du système submontagnard. De plus, les conséquences d'une eutrophisation de contact et de la dynamique progressive naturelle qui fait régresser les surfaces de pelouses menacent à moyen et long terme le site. Néanmoins, il s'agit des derniers secteurs de versant calcaire de l'Oise non urbanisé sur Lutétien et des ultimes conditions mésoclimatiques submontagnardes de la vallée dans son parcours tertiaire. A noter encore, la vitalité exceptionnelle du Buis, qui suggère une probable spontanéité de l'arbuste en liaison avec le caractère thermo-montagnard du mésoclimat.

Les rares secteurs marécageux accueillent également le *Vertigo* de Des Moulins. (Source : [www.inpn.mnhn.fr](http://www.inpn.mnhn.fr))

Les éléments figurant ci-après émanent du DOCOB édité en 2013 par le Parc Naturel Régional de l'Oise.

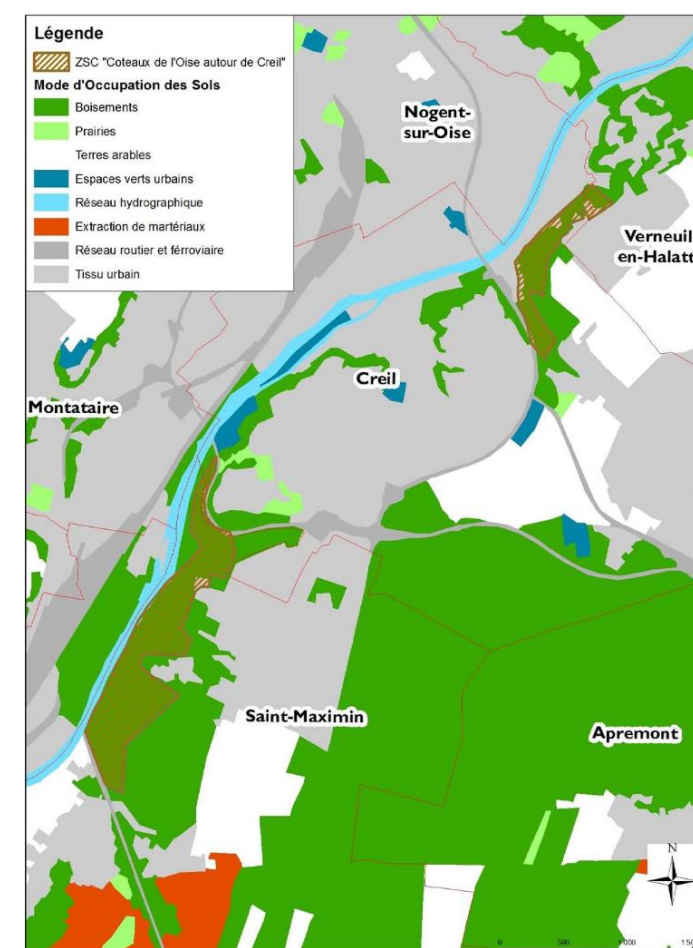


Figure 13 : Carte de localisation du « Réseau de Coteaux de l'Oise autour de Creil » (source : DOCOB, 2013)



### 6.7.1- Généralités

Le site « Coteaux de l'Oise autour de Creil » est majoritairement constitué d'habitats forestiers. Ces habitats recouvrent 84,4 ha soit 82,8 % de la surface totale. Les Hêtraies calcicoles atlantiques à Erable champêtre sont les habitats qui dominent ce massif forestier. L'ensemble de ces habitats forestiers forme une continuité écologique favorable au Vespertillon de Bechstein. Les milieux ouverts et semi-ouverts ne représentent que 8 % de la surface totale et sont fragmentaires à l'échelle du site. Les deux types de pelouses se développent au niveau d'un banc de calcaire du Lutétien et sont le résultat d'activités pastorales anciennes ou d'une fréquentation plus ou moins importante. Ces habitats sont majoritairement dans un mauvais état de conservation. Il s'agit des derniers secteurs de versant calcaire de l'Oise non urbanisé sur Lutétien et des ultimes conditions mésoclimatiques submontagnardes de la vallée dans son parcours tertiaire. L'habitat de Buxaie des plaines atlantiques et subatlantique présente un stade intermédiaire entre les pelouses et les boisements. En effet, il colonise les pelouses calcicoles submontagnardes à Sesslerie bleuâtre suite à l'abandon de leur utilisation pastorale. Il représente 1,18 % de la surface totale.

### 6.7.2- Les habitats et les espèces de la directive

#### ➤ Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

9 habitats d'intérêt communautaire sont recensés sur cette Z.S.C dont 2 prioritaires.

Tableau 14 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Coteaux de l'Oise autour de Creil »

Habitats naturels d'intérêt communautaire (1)	Code N2000	Surface	Structure et fonctionnalité	État de conservation (2)	E.C à l'échelle biogéographique (2)	Enjeux de conservation en Picardie	Origine des données
Pelouses pionnières des dalles calcaires planitaires et collinéennes	6110.1*	0,01ha (<1%)	Cet habitat constitue une pelouse à caractère pionnier, riche en espèces végétales annuelles, colonisant les sables enrichis en calcaire. L'existence de lentilles sableuses au sein du calcaire du Lutétien ainsi que l'entretien par une fréquentation plus ou moins modérée explique la présence originale de cet habitat pelousaire. Cet habitat occupe environ 100 mètres carrés au sein du site Natura 2000	Mauvais ou altéré	Mauvais	Majeur	Ecothème CBNBI
Pelouses calcicoles méso-xérophiles nord atlantiques des mésoclimats froids	6210.9	0,85 ha (1.18%)	Cet habitat possède deux physiologies : - la première forme une pelouse écorchée en gradins, généralement au niveau des coteaux pentus en bordure de l'Oise exposés à l'ouest, et marquée par la présence d'une espèce végétale à affinités montagnardes, la Sesslerie bleuâtre ( <i>Sesleria caerulea</i> ), accompagnée ou non d'un cortège d'espèces calcicoles mésophiles ; - la seconde forme une pelouse fermée en exposition nord et dominée par le Brachypode penné ( <i>Brachypodium pinnatum</i> ). Cet habitat est présent essentiellement au sein de l'entité sud du site.	Mauvais ou altéré	Mauvais	Majeur	Ecothème CBNBI
Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	6430.4	0,26ha (<1%)	Cet habitat correspond à des prairies à hautes herbes sur sols riches. Ces formations dérivent en partie de la destruction des forêts riveraines et occupent naturellement les bordures de l'Oise. Les espèces les plus nitrophiles, comme l'Ortie dioïque, deviennent dominantes en cas d'eutrophisation excessive (boues de curage souvent hyper-eutrophes). Ces habitats se boisent naturellement (Saulaie blanche, Aulnaie, Aulnaie-Frénaie). Cet habitat est uniquement présent en bordure de l'Oise au nord-est du Pont de Laversine.	Mauvais ou altéré	Mauvais	Non évalué	Ecothème CBNBI
Végétation des lisières forestières nitrophiles, hydroclines, héliophiles à semi-héliophile	6430.6	0,18 ha (<1%)	Cet habitat forme un groupement se développant sous forme linéaire en lisière de forêt ou de chemins en contexte forestier ou par tâches au sein des régénérations forestières. Il est dominé par le Sureau yéble ( <i>Sambucus ebulus</i> ). Ce milieu a été observé essentiellement en lisière externe des boisements, en bordure de l'Oise, au sein de l'entité sud du site Natura 2000. Généralement, ces formations semblent stabilisées en lisière forestière externe, parfois interne, essentiellement en contexte de vallée de l'Oise. Cependant, à plus ou moins long terme et sans aucune intervention, l'évolution se fait naturellement vers le boisement	Bon ou favorable	Mauvais	Moyen	Ecothème CBNBI
Buxaies des plaines atlantiques et subatlantiques	5110.1	1,18 ha (1,6 %)	Il s'agit d'une formation de Buis toujours vert ( <i>Buxus sempervirens</i> ) ayant colonisé les pelouses calcicoles submontagnardes à Sesslerie bleuâtre, suite à l'abandon de leur utilisation pastorale. Le Buis toujours-vert est ici très couvrant et tend à former un faciès monospécifique. Cet habitat est uniquement présent au niveau du coteau bordant l'Oise au nord-ouest de l'Écluse de Creil	Bon ou favorable	Mauvais	Majeur	Ecothème CBNBI
Hêtraies-Chênaies à Lauréole ou Laïche glauque	9130.2	9,07 ha (12,70%)	Cet habitat élémentaire représente une forêt calcicole, sous climat océanique doux et arrosé. Il se développe sur les versants à substrat calcaire en situation de fort drainage. Le Hêtre commun ( <i>Fagus sylvatica</i> ) domine, le plus souvent, la strate arborescente. Le sous-étage est riche en espèces comme le Frêne commun ( <i>Fraxinus excelsior</i> ), les Érables plane ( <i>Acer platanoides</i> ) et sycamore ( <i>A. pseudoplatanus</i> ), le Tilleul à petites feuilles ( <i>Tilia cordata</i> ) ou le Troène commun ( <i>Ligustrum vulgare</i> ). Le Lierre grimpant ( <i>Hedera helix</i> ) présente un fort recouvrement au niveau du tapis herbacé. Cet habitat forestier est présent uniquement au niveau de l'entité nord du site Natura 2000.	Mauvais ou altéré	Inadéquat	Moyen	Ecothème CBNBI
Hêtraies calcicoles atlantiques à Erable champêtre	9130.2	58,19 ha (81,5 %)	Cette forêt s'installe sur les versants relativement pentus où affleurent les produits d'altération du calcaire donnant un sol carbonaté. Ce type de groupement forestier est généralement issu de la dynamique de recolonisation naturelle des pelouses sur calcaires. Le plus souvent, le Tilleul à petites feuilles ( <i>Tilia cordata</i> ), le Charme commun ( <i>Carpinus betulus</i> ) et l'Érable sycamore ( <i>Acer pseudoplatanus</i> ) dominent la strate arborescente. Au niveau du tapis herbacé, la Mercuriale vivace ( <i>Mercurialis perennis</i> ) forme un faciès quasi monospécifique et masque les autres espèces végétales. Cet habitat forestier est présent sur l'ensemble des entités du site.	Bon ou favorable	Inadéquat	Moyen	Ecothème CBNBI
Hêtraies-Chênaies à Jacinthe des bois	9130.3	1,58 ha (2,2%)	Il est présent en diverses situations topographiques (plateaux, versants, dépressions...), surtout sur des placages limoneux, des limons à silex, des altérites de roches siliceuses. La strate herbacée est marquée par l'abondance de la Mercuriale pérenne ( <i>Mercurialis perennis</i> ) mais plus diversifiée que pour les hêtraies calcicoles à Erable champêtre. Cet habitat forestier s'observe uniquement au niveau de deux secteurs au sein de l'entité sud du site	Mauvais ou altéré	Inadéquat	Important	Ecothème CBNBI
Frénais de ravins hyperatlantique à Scolopendre*	9180.2*	0,10 ha (<1%)	Cette communauté forestière est liée aux « cavées » à pentes fortes et caractérisée par les fougères de ravins. Elle correspond donc à des conditions stationnelles, rares à l'échelle du site Natura 2000. Cet habitat constitue le climax stationnel des ravins encaissés. Le schéma dynamique est difficile à établir par manque d'éléments visibles sur les coteaux de l'Oise. Cet habitat est présent au niveau d'une station occupant une pente abrupte d'une ancienne carrière, au sein de l'entité sud du site.	Mauvais ou altéré	Mauvais	Majeur	Ecothème CBNBI

(1) Nom d'après l'annexe I de la directive 92/43/CEE

(2) Favorable (Très bon à Bon), défavorable inadéquat (Moyen), défavorable mauvais (Médiocre), inconnu

\* Habitat prioritaire de la directive



➤ **Espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site**

Il existe une seule espèce d'intérêt communautaire d'après le Docob des « Coteaux de l'Oise autour de Creil ».

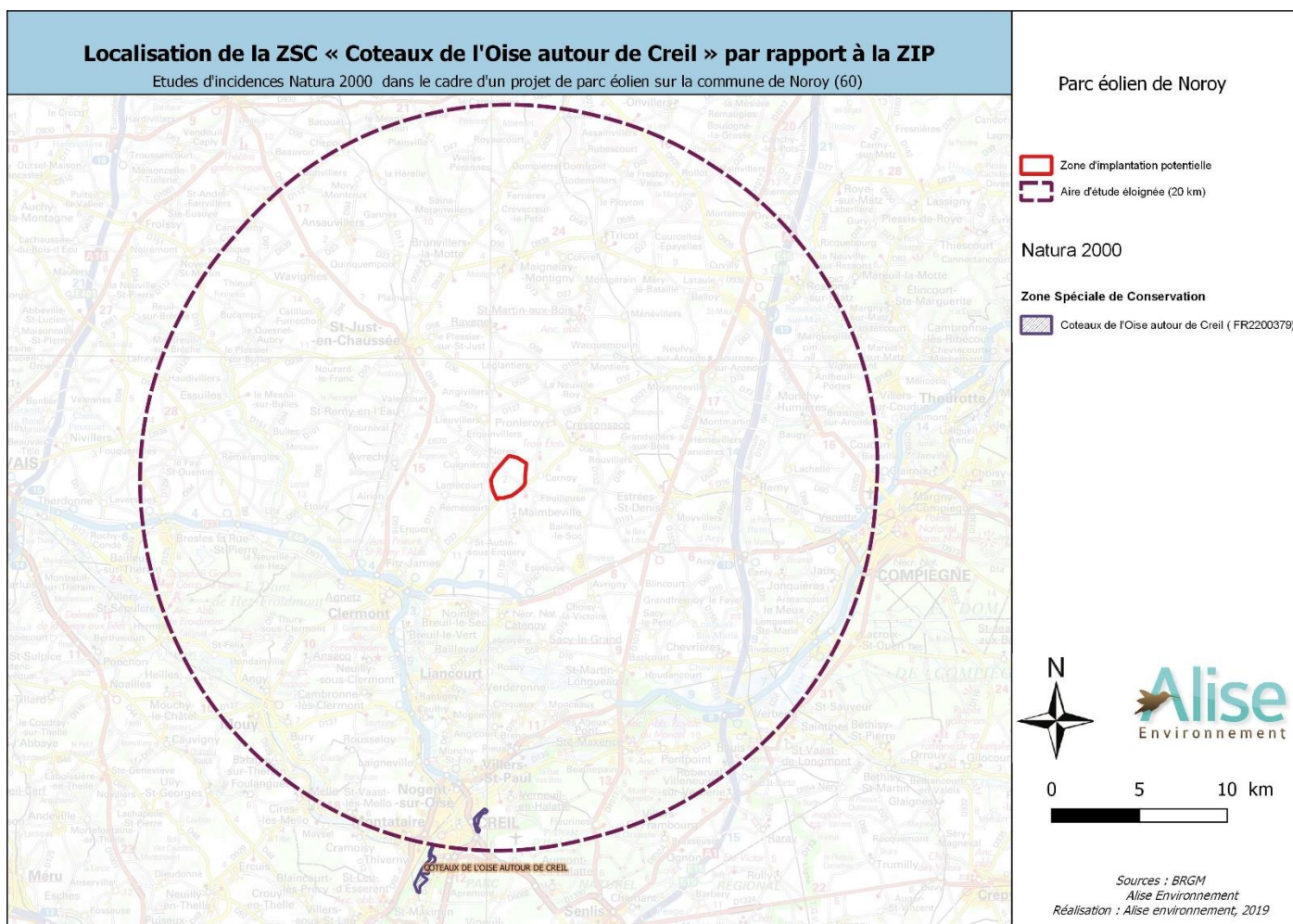
**Tableau 15 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur la Z.S.C. « Coteaux de l'Oise autour de Creil »**

Nom des espèces d'intérêt communautaire (1)	Code N 2000	Estimation de la population	Structure et fonctionnalité de la population. Habitat de l'espèce	État de conservation à l'issue de l'inventaire (2)	État de conservation à l'échelle biogéographique (2)	Origine des données
Vespertilion de Bechstein <i>Myotis bechsteini</i>	I323	1 individu sur les cavités présentes dans le périmètre de la ZSC	Favorisé par les zones forestières et la tranquillité des sites d'hibernation	Mauvais ou altéré	Inconnu	Ecothème

(1) Nom d'après l'annexe II de la directive 92/43

(2) Favorable, défavorable inadéquat, défavorable mauvais, inconnu

**6.7.3- Localisation de la ZIP par rapport à la Zone Spéciale de Conservation « Coteaux de l'Oise autour de Creil »**

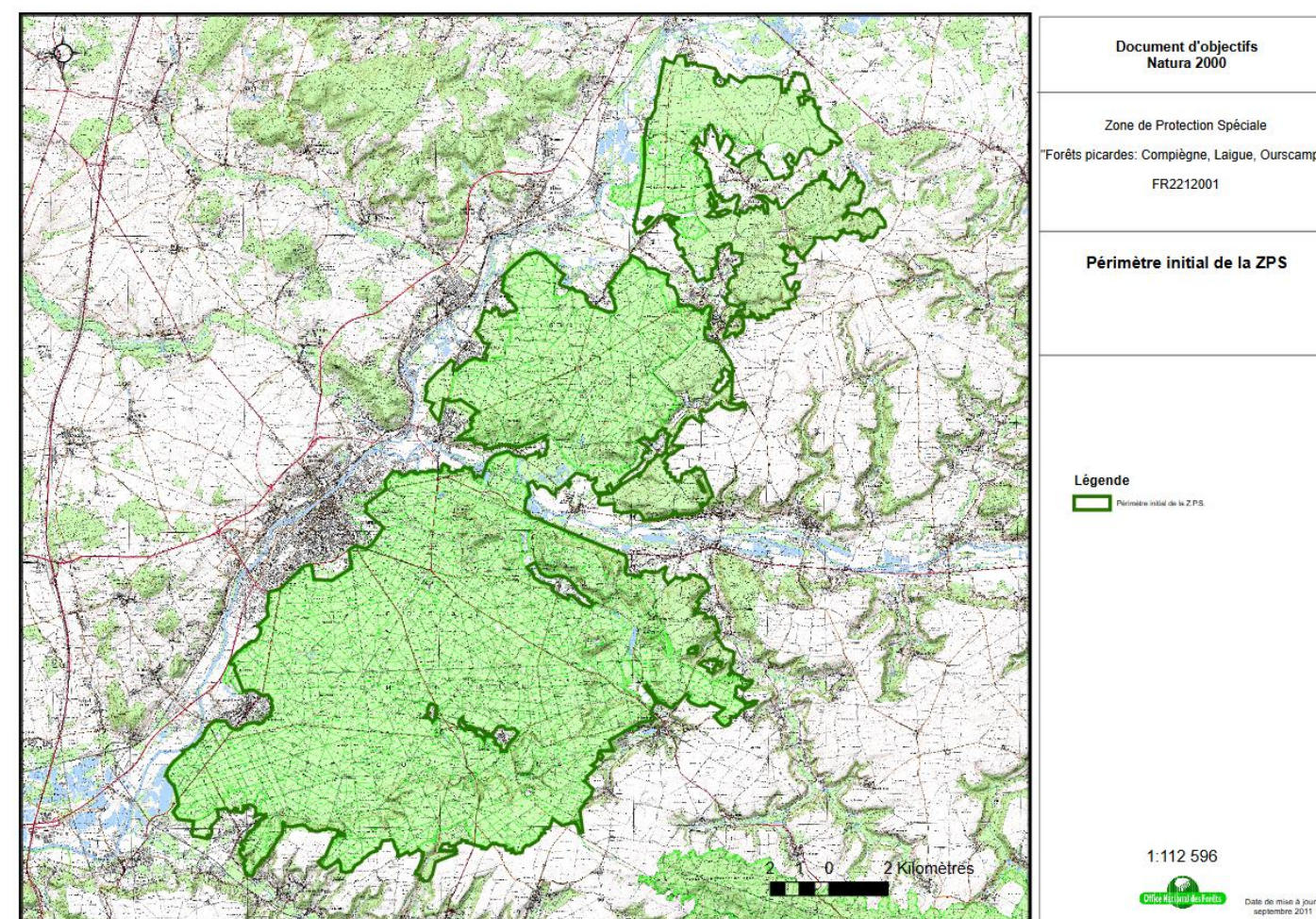


**Figure 14 : Localisation de la ZSC « Coteaux de l'Oise autour de Creil » par rapport à la ZIP**

**6.8- PRESENTATION DE LA ZPS « FORETS PICARDES : COMPIEGNE, LAIGUE, OURSCAMPS-CARLEPONT » (FR 2212001) (SOURCE DOCOB, 2009)**

La zone de protection spéciale « Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont » est située dans la partie nord-est du département de l'Oise (60), entre les villes de Compiègne et Noyon, au long de l'Oise, à l'intersection de plusieurs régions naturelles (Soissonais, Compiègnais, Clermontois, Valois et Noyonnais). La ZPS est majoritairement répartie sur les trois forêts domaniales d'Ourscamps-Carlepont (la plus au nord), de Laigue et de Compiègne (la plus au sud). Sa superficie totale est de 24 642,8 ha (surface SIG).

Les éléments figurant ci-après émanent du DOCOB édité en 2009 par l'office national des forêts.



**Figure 15 : Carte de localisation de la ZPS « Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont » (source : DOCOB, 2009)**

**6.8.1- Généralités**

Les intérêts spécifiques sont de très haute valeur patrimoniale, notamment par la diversité et le nombre de taxons remarquables, la biogéographie (nombreuses espèces en limite d'aire croisées atlantique/continentale/méridionale ou d'aire très fragmentée), la rareté (nombreux taxons menacés et en voie de disparition).

Ces intérêts sont surtout ornithologiques : avifaune surtout forestière (notamment rapaces, Pics noir et mar), Martin pêcheur et Engoulevent d'Europe nicheurs.



Cette Z.P.S se compose de :

- Forêts caducifoliées : 70%
- Forêts de résineux : 25%
- Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana : 2%
- Prairies semi-naturelles humides, prairie mésophiles améliorées : 1%
- Marais (végétation de ceinture), Bas-marais, Tourbières : 1%
- Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes) : 1%

### 6.8.2- Les habitats et les espèces de la directive

#### ➤ Habitats d'intérêt communautaire présents sur le site

La Z.P.S. « Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont » n'a pas été désignée par des habitats d'intérêt communautaire, mais par des espèces d'oiseaux éligibles à l'Annexe I de la Directive Oiseaux.

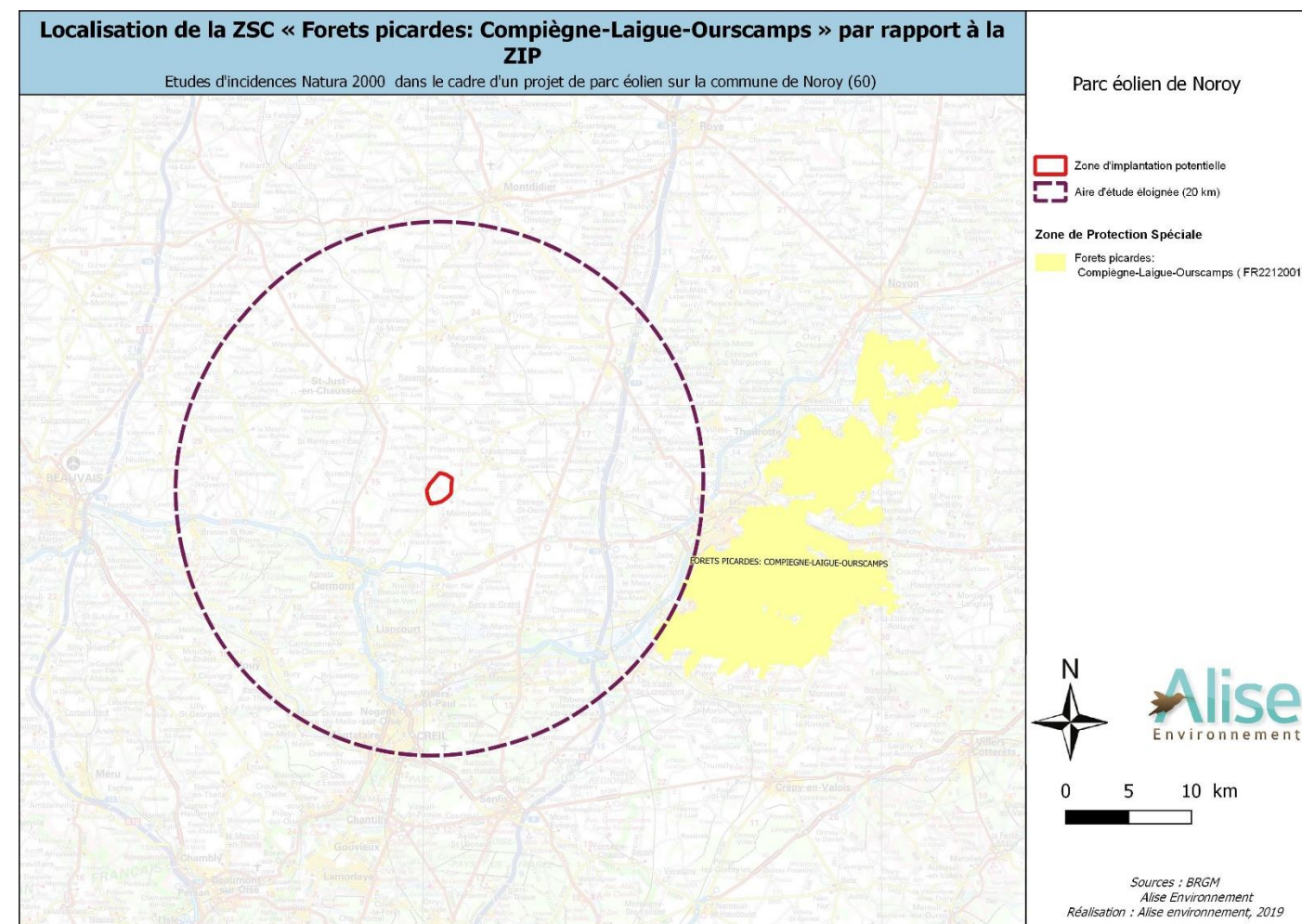
#### ➤ Espèce d'intérêt communautaire

La zone de protection spéciale abrite plusieurs espèces nicheuses inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » : le Pic Noir (*Dryocopus maritus*), le Pic Mar (*Dendriocopus medius*), la Pie-Grièche écorcheur (*Lanus collurio*), la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) et le Martin pêcheur (*Alcedo atthis*). Par ailleurs, la reproduction de trois espèces nicheuses est soupçonnée : l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), l'Alouette lulu (*Lulula arborea*) et le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*).

**Tableau 16 : Liste des espèces d'intérêt communautaire sur le site « Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont » lors de la phase initiale de mise en place de la ZPS et présent lors de l'inventaire du DOCOB**

Espèce d'intérêt communautaire	Présence supposée sur la ZPS	Présence confirmée sur la ZPS
A072 – Bondrée apivore	X	X
A073- Milan noir	X	
A074- Milan royal	X	
A080- Circaète Jean-le-Blanc	X	
A082- Busard Saint Martin	X	(X)
A084- Busard cendré	X	
A094- Balbuzard pêcheur	X	
A098- Faucon émerillon	X	
A103- Faucon pèlerin	X	
A193- Sterne pierregarin	X	
A224- Engoulevent d'Europe	X	(X)
A229- Martin pêcheur	X	X
A326- Pic noir	X	X
A238- Pic mar	X	X
A246- Alouette lulu	X	(X)
A272- Gorgebleue à miroir	X	
A338- Pie-grièche écorcheur	X	X

### 6.8.3- Localisation de la ZIP par rapport à la Zone de Protection Spéciale « Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont »



**Figure 16 : Localisation de la ZPS « Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont » par rapport à la ZIP**

## 7- ÉVALUATION DE LA ZIP POUR LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Les prospections réalisées sur la ZIP n'ont pas mis en évidence la présence d'habitats d'intérêt communautaire éligibles au titre de la Directive Habitats.

**La Zone d'Implantation Potentielle ne présente pas d'habitat d'intérêt communautaire.**

## 8- ÉVALUATION DE LA ZIP POUR LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

A partir de la bibliographie et des prospections terrain, il est possible d'évaluer les potentialités d'accueil du site pour les espèces ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000 suivants :

- ZSC « Marais de Sacy-le-Grand »
- ZSC « Réseau de coteaux crayeux du Bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) »
- ZSC « Massif Forestier De Hez Froidmont Et Mont Cesar »
- ZPS « Forêts picardes : Massif des trois Forêts et Bois du Roi »
- ZSC « Massifs Forestiers d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »
- ZSC « Coteaux de la Vallée de l'automne »
- ZSC « Coteaux de l'Oise autour de Creil »
- ZPS « Forêts picardes : Compiègne – Laigue – Ourscamps »

Le tableau suivant correspond à l'évaluation du site du projet vis-à-vis des espèces.

**Tableau 17 : Evaluation de l'intérêt de la ZIP pour les espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats**

Groupe	Espèce	Site	Evaluation des potentialités d'accueil du site d'étude pour les espèces
Chiroptères	Petit rhinolophe	ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise ZSC Coteaux de la Vallée de l'Automne	Contacté sur le mât carbone en transit pendant la période de parturition. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES (transit)</b>
	Grand rhinolophe		Non contacté lors de l'étude. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES (transit)</b>
	Murin à oreilles échancrées		Non contacté lors de l'étude. Il existe des milieux potentiellement favorables sur la ZIP (zones boisées). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL MODEREES (chasse et transit)</b>
	Grand Murin		Contacté sur la ZIP en transit durant la parturition, le transit printanier et automnal. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL MODEREES (chasse et transit)</b>

Groupe	Espèce	Site	Evaluation des potentialités d'accueil du site d'étude pour les espèces
	Murin de Bechstein	ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise ZSC Coteaux de la Vallée de l'Automne ZSC Coteaux de l'Oise autour de Creil	Non contacté lors de l'étude mais il existe des milieux favorables à l'espèce (forêts de feuillus). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL MODEREES (chasse et transit)</b>
Amphibiens	Triton crêté	Z.S.C. Marais de Sacy-le-Grand ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Non contacté lors de l'étude. Aucun milieu favorable. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
Insectes	Ecaille chinée	Z.S.C. Marais de Sacy-le-Grand ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Non contactée lors de l'étude. Milieux potentiellement favorables (lisière de bois). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES</b>
	Damier de la Succise	ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Non contacté lors de l'étude. Aucuns milieux favorables. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
	Agrion de Mercure	ZSC Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville	Non contacté lors de l'étude. Aucun milieu favorable, absence de points d'eau. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
	Lucane Cerf-volant	ZSC Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville ZSC Coteaux de la Vallée de l'Automne	Non contacté lors de l'étude. Il existe au sein de la ZIP des milieux potentiellement favorables (forêt de feuillus). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL MODEREES</b>
Poissons	Bouvière ; Chabot ; Loche de rivière	ZSC Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville	Aucune n'espèce contactée lors des inventaires, aucun milieux favorables. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
Mollusques	Vertigo de De Moulin	ZSC Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville ZSC Coteaux de la Vallée de l'Automne	Non contacté lors de l'étude. Aucun milieu favorable. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
Végétaux	Sisymbre couché	ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Non contacté lors de l'étude. Aucun milieu favorable. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
	Dicrane vert	ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Non contacté lors de l'étude. Milieu favorable (forêt de feuillus). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES</b>



**Tableau 18 : Evaluation de l'intérêt de la ZIP pour les espèces d'intérêt communautaire inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux**

	Espèces	Sites	Présence de l'espèce sur le site	Potentialités d'accueil du site pour ces espèces
Oiseaux	Alouette lulu	ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi  ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration post-nuptiale)	Les milieux présents sur la ZIP (boisements clairs, coupes forestières, milieux ouverts) sont favorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL MODEREES</b>
	Engoulevent d'Europe		Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP peuvent potentiellement être favorables à cette espèce, bien qu'ils soient de faible superficie (coupe forestière, friches). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES</b>
	Pic Mar		Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP peuvent potentiellement être favorables à cette espèce (forêt de feuillus). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES A MODEREES</b>
	Pic noir		Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP peuvent potentiellement être favorables à cette espèce (forêt de feuillus). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES A MODEREES</b>
	Pie grièche écorcheur		Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP ne sont pas favorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES</b>
	Milan noir	ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP ne sont pas favorables à cette espèce (absence de plans d'eau ou de cours d'eau à proximité). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES</b>
	Milan royal		Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en hivernage)	Les milieux présents sur la ZIP (zones boisées éparées, champs) sont favorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES en période de reproduction MAIS MODEREES A FORTES en migration</b>
	Circaète Jean-le-Blanc		Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP ne sont pas favorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES</b>
	Faucon Emerillon		Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration post-nuptiale)	Les milieux présents sur la ZIP peuvent potentiellement être favorables à cette espèce (milieux ouverts). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FORTES</b>
	Faucon pèlerin		Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration pré-nuptiale)	Les milieux présents sur la ZIP ne sont pas favorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL MODEREES</b>
	Butor étoilé	ZSC Marais de Sacy-le-Grand	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL TRES FAIBLES</b>
	Blongios nain	ZSC Marais de Sacy-le-Grand	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL TRES FAIBLES</b>
	Busard des roseaux	ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration pré-nuptiale et post-nuptiale)	L'espèce a été contactée sur la ZIP en période de migration. Les milieux agricoles peuvent également lui être favorables pour nicher. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL MODEREES A FORTES</b>
	Busard Saint-Martin	ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration pré-nuptiale, reproduction et post-nuptiale) mais l'espèce est non nicheuse en 2018.	Les milieux présents sur la ZIP (cultures) sont favorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FORTES</b>
	Busard cendré	ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP peuvent potentiellement être favorables à cette espèce (champs). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL MODEREES</b>
Gorge-bleue à miroir blanc	ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL TRES FAIBLES</b>	

Espèces	Sites	Présence de l'espèce sur le site	Potentialités d'accueil du site pour ces espèces
Marouette ponctuée	ZSC Marais de Sacy-le-Grand	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
Martin-pêcheur d'Europe	ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
Sterne pierregarin	ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce. <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL NULLES</b>
Bondrée apivore	ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration post-nuptiale)	Les milieux présents sur la ZIP sont favorables à cette espèce (boisement de feuillus, friches). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FORTES</b>
Balbusard pêcheur	ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration post-nuptiale)	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce (absence de point d'eau). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL FAIBLES en période de reproduction MAIS MODEREES A FORTES en migration</b>
Combattant varié	ZSC Marais de Sacy-le-Grand	Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce (absence de point d'eau). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL TRES FAIBLES</b>
Chevalier sylvain		Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce (absence de point d'eau). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL TRES FAIBLES</b>
Héron pourpré		Non contacté lors de l'étude	Les milieux présents sur la ZIP sont défavorables à cette espèce (absence de point d'eau). <b>POTENTIALITES D'ACCUEIL TRES FAIBLES</b>
Grande Aigrette		Présence avérée de l'espèce sur le site (alimentation et migration pré-nuptiale et post-nuptiale)	Utilisation du site par l'espèce comme zone de nourrissage en migration pré et post-nuptiale. <b>POTENTIALITES MODEREES</b>



## 9- BILAN DES PROSPECTIONS

L'évaluation a mis en évidence l'absence d'habitat et d'espèce floristique appartenant à la directive Habitats sur la ZIP. L'enjeu du site pour les habitats et la flore d'intérêt communautaire est donc nul.

Concernant la faune, 2 espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000 concernés par la présente étude ont été contactées sur la ZIP : le Petit Rhinolophe (potentialités d'accueil faibles) et le Grand Murin (potentialités d'accueil modérées). 9 espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000 dans l'aire d'étude éloignée ont été contactées sur la ZIP : l'Alouette lulu, le Balbuzard pêcheur, la Bondrée apivore, le Busard des roseaux, le Busard Saint-Martin, le Faucon émerillon, le Faucon pèlerin, la Grande Aigrette et le Milan royal (avec des potentialités d'accueil modérées à fortes).

Enfin, cinq autres espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive oiseaux (mais n'ayant pas justifiées la désignation des sites Natura 2000 concernés par la présente étude) ont également été observées sur la ZIP. Il s'agit du Bruant Ortolan, de la Grue cendrée, du Hibou des marais, de l'Œdicnème criard et du Pluvier doré.

## 10- ANALYSE DES INCIDENCES DIRECTES ET INDIRECTES, TEMPORAIRES ET PERMANENTES DU PROJET

L'analyse des incidences est ciblée sur les enjeux d'intérêt communautaire. L'évaluation porte sur les risques de détérioration des habitats et de perturbation des espèces.

L'analyse des incidences porte sur toutes les phases du projet tout en restant proportionnée selon les enjeux identifiés.

### 10.1- GENERALITES

#### 10.1.1- Incidences directes

Elles traduisent les effets provoqués par le projet. Elles affectent les habitats et espèces proches du projet. Parmi les incidences directes, on peut distinguer celles dues à la construction et au démantèlement même du projet (emprise des constructions, modification du régime hydraulique,...) et celles liées à l'exploitation et à l'entretien de l'équipement (pollution de l'eau, de l'air et de sols,...).

#### 10.1.2- Incidences indirectes

Elles ont pour cause l'effet d'une incidence directe. Elles peuvent concerner des habitats et espèces plus éloignés du projet ou apparaître dans un délai plus ou moins long, mais leurs conséquences peuvent être aussi importantes que les incidences directes. Elles peuvent concerner un facteur conditionnant l'existence du site qui, par son évolution, peut provoquer la disparition d'habitats ou d'espèces.

#### 10.1.3- Incidences temporaires et permanentes

Les incidences permanentes sont liées au résultat des travaux ou à des incidences fonctionnelles qui se manifestent tout au long de la vie du site.

Les incidences temporaires sont limitées dans le temps : soit elles disparaissent immédiatement après cessation de la cause, soit leur intensité s'atténue progressivement jusqu'à disparaître. On identifiera particulièrement les travaux de construction et de démantèlement qui entraînent généralement des incidences temporaires, mais significatives.

Les habitats et espèces font ici l'objet d'une évaluation des incidences des aménagements projetés sur leur état de conservation. Les incidences sont identifiées sous deux aspects :

- ⇒ Impacts permanents (directs et indirects) ;
- ⇒ Impacts temporaires (directs et indirects).

### 10.2- INCIDENCES DU PROJET SUR LES HABITATS ET LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

#### 10.2.1- Les habitats d'intérêt communautaire

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé sur la ZIP. Les habitats en place correspondent principalement à des cultures. Néanmoins, des boisements, fourrés et réseaux de haies sont situés sur la partie nord de la ZIP et constituent des habitats favorables à certaines espèces faunistiques d'intérêt communautaire.

Aucun impact n'est à attendre sur les habitats d'intérêt communautaire.

### 10.2.2- Les espèces d'intérêt communautaire

Au cours des inventaires de 2018-2019, 99 espèces d'oiseaux dont 14 espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux ont été recensées. Il s'agit des espèces suivantes :

- Alouette lulu : avec 2 individus détectés le 11 octobre dans un flux d'Alouette des champs à une altitude d'environ 30 mètres
- Balbuzard-pêcheur : avec 1 individu observé le 29 août, tous observés à une altitude inférieure de 20 mètres,
- Bondrée apivore : avec une femelle adulte en migration active le 29 août 2018
- Bruant Ortolan : avec l'observation d'un individu de type femelle le 13 septembre 2018 posé dans une parcelle ayant reçu de la fumure au sein du parcours 2,
- Busard des roseaux : avec l'observation d'un mâle le 22 mars 2018, d'un mâle adulte en halte migratoire (dans un champ de betteraves) au sein du parcours 1 le 29 août 2018 dérangé par le passage du Balbuzard pêcheur et l'autre d'une femelle en migration active le 13 septembre 2018
- Busard Saint-Martin : 1 couple le 11 avril 2018 (lieu-dit « le Vivier »), 1 femelle le 13 mars 2018 (lieu-dit « le Cerbullé ») et un couple le 23 avril 2019 au lieu-dit « la Grande Montagne » ; régulièrement observé en période nuptiale avec un maximum de 3 observations le 8 juin 2018 avec 2 mâles et 1 femelle sur l'ensemble des ZIP ; et 1 individu (femelle) observé le 25 octobre à une altitude inférieure à 20 mètres
- Faucon émerillon : avec 1 individu (sexe indéterminé) le 27 septembre à une altitude d'environ 20 mètres ; le 9 novembre 2018 avec un mâle observé en chasse
- Faucon pèlerin : est observé en action de chasse, son statut de migrateur au sein de la ZIP n'est pas clairement défini.
- Grande Aigrette : un individu en action de chasse (« mulotage ») le 13 mars 2019 au lieu-dit « Saint-Rémy » et un individu le 29 août à une altitude d'environ 30 mètres en vol direct
- Grue cendrée : avec entre 10 et 15 individus en migration vers le Nord le 19 février 2019.
- Hibou des marais : avec un individu observé en chasse sur un axe Sud-est/Nord-ouest à 21H15 le 22 mai 2018 sur le secteur « les Vignes ».
- Milan royal : avec une unique observation d'un individu posé au nord de la ZIP (en période hivernale).
- Œdicnème criard : détecté fin avril au sein de la ZIP avec un individu observé dans un habitat favorable. Il n'y aura pas d'autre observation par la suite au sein de la ZIP. L'espèce est, par contre, détectée dans l'aire d'étude immédiate.
- Pluvier doré : observation de 264 individus le 22 mars 2018 au lieu-dit « les Crans » et des groupes observés à des altitudes supérieures à 40 mètres en postnuptial. Début novembre avec 129 individus présents au sein d'une importante troupe de Vanneau huppé

**Le projet présente plusieurs types d'incidences (collision ; effet barrière ; destruction, perte ou dégradations des habitats ; dérangement) pouvant impacter directement ou indirectement les espèces précédentes, inscrites à l'annexe I de la Directive oiseaux.**

Concernant les chiroptères, deux espèces d'intérêt communautaire ont été contactées sur la ZIP (Le petit Rhinolophe ; le Grand Murin).

**Le projet présente plusieurs types d'incidences (en période de travaux : perturbations des zones de transit et de chasse/ en période d'exploitation : émission d'ultrasons ; éclairage ; perte ou influence de couloirs de vol ; pertes ou influence sur les terrains de chasse ; perte de gîte, collision avec les pales) pouvant impacter directement ou indirectement les espèces précédentes, inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats.**

Pour les autres espèces d'intérêt communautaires ayant justifiées la désignation des sites Natura 2000, les potentialités d'accueil sont modérées à nulles.

**Le projet n'aura pas d'impact direct ou indirect sur ces espèces excepté un potentiel éloignement lors des travaux.**

**Tableau 19 : Espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II de la Directive habitats potentiellement présents sur la ZIP et incidences du projet.**

Site	Espèces	Présence de l'espèce sur le site d'étude	Incidences du projet pour ces espèces
<b>Chiroptères</b>			
Réseaux de coteaux crayeux du bassin de l'Oise ZSC Coteaux de la Vallée de l'Automne	Petit rhinolophe	Présent sur la ZIP	<b>Incidences globales = faibles</b> <b>Faible impact du projet par rapport à l'éclairage / aux couloirs de vol / aux terrains de chasse / aux collisions avec les pales et à la perte de gîte</b>
	Grand rhinolophe	Absent	<b>Incidences globales = faibles</b>
	Murin à oreilles échancrées	Absent	<b>Modérées (beaucoup de murins contactés et non identifiés à l'espèce / présence de boisement de feuillus dans la ZIP)</b>
			<b>Incidences globales = faibles à modérées</b> <b>Faible impact du projet par rapport à l'éclairage / aux couloirs de vol / aux terrains de chasse / à la perte de gîte</b> <b>Impacts faibles à modérés dus aux potentielles collisions avec les pales.</b>
ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise ZSC Coteaux de la Vallée de l'Automne ZSC Coteaux de l'Oise autour de Creil	Murin de Bechstein	Absent	<b>Modérées (beaucoup de murins contactés et non identifiés à l'espèce / présence de boisement de feuillus dans la ZIP)</b>
<b>Amphibiens</b>			
Z.S.C. Marais de Sacy-le-Grand ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Triton crêté	Absent	Nulles



Site	Espèces	Présence de l'espèce sur le site d'étude	Incidences du projet pour ces espèces
<b>Insectes</b>			
Z.S.C. Marais de Sacy-le-Grand ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Ecaille chinée	Absent	Nulles (milieux non concernés par l'implantation)
ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Damier de la Succise	Absent	Nulles
ZSC Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville	Agrion de Mercure	Absent	Nulles
ZSC Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville ZSC Coteaux de la Vallée de l'Automne	Lucane Cerf-volant	Absent	Nulles (milieux non concernés par l'implantation)
<b>Poissons</b>			
ZSC Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville	Bouvière ; Chabot ; Loche de rivière	Absent	Nulles (absence de cours d'eau)
<b>Mollusques</b>			
ZSC Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville ZSC Coteaux de la Vallée de l'Automne	Vertigo de De Moulin	Absent	Nulles (absence de zones humides)
<b>Végétaux</b>			
ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Sisymbre couché	Absent	Nulles
ZSC Réseau de coteaux crayeux du bassin de l'Oise	Dicrane vert	Absent	Nulles (milieux non concernés par l'implantation)

**Tableau 20 : Espèces d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe I de la Directive oiseaux potentiellement présentes sur la ZIP et incidences du projet.**

	Espèces	Présence de l'espèce sur le site	Incidences du projet pour ces espèces
ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Alouette lulu	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration post-nuptiale)	Incidence forte sur l'espèce Incidence élevée de la collision et de l'effet barrière sur les 3 périodes (Reproduction, migration, hivernage) pour cette espèce
	Engoulevent d'Europe	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
	Pic Mar	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
	Pic noir	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
	Pie grièche écorcheur	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible
ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Milan noir	Non contacté lors de l'étude	Incidence modérée (collision/effet barrière sur les 3 périodes)
	Milan royal	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en hivernage)	Incidence forte sur l'espèce Incidence très élevée de la collision et de l'effet barrière sur les 3 périodes (Reproduction, migration, hivernage) pour cette espèce
	Circaète Jean-le-Blanc	Non contacté lors de l'étude	Incidence modérée (collision/effet barrière sur les 3 périodes)
	Faucon Emerillon	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration post-nuptiale)	Incidence modérée sur l'espèce Incidence moyenne de la collision et de l'effet barrière sur 2 périodes (migration et hivernage) pour cette espèce
	Faucon pèlerin	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration pré-nuptiale)	Incidence forte sur l'espèce Incidence élevée de la collision et de l'effet barrière sur les 3 périodes (Reproduction, migration, hivernage) pour cette espèce
ZSC Marais de Sacy-le-Grand	Butor étoilé	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi	Blongios nain	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
	Busard des roseaux	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration pré-nuptiale et post-nuptiale)	Incidence forte sur l'espèce Incidence élevée de la collision et de l'effet barrière sur les 3 périodes (Reproduction, migration, hivernage) pour cette espèce ainsi qu'une perte d'habitat / dérangement
ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Busard Saint-Martin	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration pré-nuptiale, reproduction et post-nuptiale) mais l'espèce est non nicheuse en 2018.	Incidence forte sur l'espèce Incidence élevée de la collision et de l'effet barrière sur les 3 périodes (Reproduction, migration, hivernage) pour cette espèce ainsi qu'une perte d'habitat / dérangement
ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Busard cendré	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible par rapport à la perte d'habitat
ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Gorge-bleue à miroir blanc	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)



	Espèces	Présence de l'espèce sur le site	Potentialités d'accueil du site pour ces espèces
ZSC Marais de Sacy-le-Grand	Marouette ponctuée	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Martin-pêcheur d'Europe	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Sterne pierregarin	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS forêts picardes : Massif des 3 forêts et bois du roi ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Bondrée apivore	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration post-nuptiale)	Incidence forte sur l'espèce
			Incidence modérée de la collision et de l'effet barrière sur 2 périodes (Reproduction, migration) pour cette espèce
ZSC Marais de Sacy-le-Grand ZPS Forêts picardes de Compiègne, Laigue, Ourscamps-Carlepont	Balbuzard pêcheur	Présence avérée de l'espèce sur le site (observée en migration post-nuptiale)	Incidence forte sur l'espèce
			Incidence élevée de la collision et de l'effet barrière sur 2 périodes (Reproduction, migration) pour cette espèce
ZSC Marais de Sacy-le-Grand	Combattant varié	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
	Chevalier sylvain	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
	Héron pourpré	Non contacté lors de l'étude	Incidence faible (milieux non concernés par l'implantation)
	Grande Aigrette	Présence avérée de l'espèce sur le site (nourrissage en migration pré-nuptiale et post-nuptiale)	Incidence modérée sur l'espèce Incidence faible de la collision et de l'effet barrière sur les 3 périodes (Reproduction, migration ; hivernage) pour cette espèce
Espèces Annexe I observé sur la ZIP de Noroy et non identifiées dans les zones Natura 2000 de l'aire d'étude éloignée)	Grue cendrée	Présence avérée de l'espèce sur le site	Incidence modérée sur l'espèce Incidence moyenne de la collision et de l'effet barrière sur 2 périodes (Hivernage, migration) pour cette espèce
	Hibou des marais	Présence avérée de l'espèce sur le site	Incidence faible sur l'espèce Incidence modérée de la collision et de l'effet barrière sur les 3 périodes (Hivernage, migration, reproduction) pour cette espèce
	Pluvier doré	Présence avérée de l'espèce sur le site	Incidence faible sur l'espèce Incidence modérée de la collision et de l'effet barrière lors de la migration pour cette espèce
	Bruant ortolan	Présence avérée de l'espèce sur le site	Incidence modérée par rapport à la perte d'habitat
	Œdicnème criard	Présence avérée de l'espèce sur le site	Incidence modérée par rapport à la perte d'habitat

L'impact direct ou indirect du projet sur la flore d'intérêt communautaire sera nul sur la ZIP.

L'impact direct ou indirect du projet sur la faune d'intérêt communautaire sera de plusieurs ordres :

- faible à modéré pour les chiroptères ;
- faible à fort, selon les espèces précitées, pour l'avifaune ;
- nuls pour les autres espèces d'intérêt communautaire.

## 11- MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION DES IMPACTS DU PROJET

Les mesures d'évitement et de réduction appliquées dans le cadre du projet sont présentées au chapitre 22 de l'étude faune-flore-habitats.

## 12- MESURES ENVISAGÉES POUR COMPENSER LES IMPACTS RÉSIDUELS DU PROJET

Aucune mesure compensatoire ne sera nécessaire étant donné l'absence d'impact résiduel significatif. En revanche, des mesures d'accompagnement sont proposées.

## 13- MESURES D'ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI

Les mesures d'accompagnement et de suivi mise en œuvre dans le cadre du projet sont présentées au chapitre 25 de l'étude faune-flore-habitats.

## 14- SYNTHÈSE DES INCIDENCES DU PROJET

Le Tableau 21 présente, pour les habitats et chaque espèce d'intérêt communautaire concernée, une synthèse des incidences possibles et une quantification de l'incidence après prise en compte des mesures déjà intégrées au projet.

**Tableau 21 : Synthèse des incidences du projet sur les espèces et habitats d'intérêt communautaire**

Nom de l'espèce	Incidences	Durée	Quantification de l'incidence après mise en place des mesures adéquates
Habitats / Flore	Aucune	Incidence directe, temporaire	<b>Nulle</b>
Poissons	Aucune		<b>Nulle</b>
Mollusques	Aucune		<b>Nulle</b>
Insectes	Aucune	Incidence indirecte et temporaire	<b>Nulle</b>
Amphibiens	Aucune		<b>Nulle</b>
<b>Chiroptères</b>			
Petit rhinolophe	Faible	Incidence directe, temporaire	<b>Faible</b>
Grand Rhinolophe	Faible		
Murin à oreilles échancrées	Modérée		
Murin de Bechstein	Modérée	Incidence indirecte et temporaire	
Grand Murin	Modérée		
<b>Avifaune</b>			
Alouette lulu	Forte	Incidence directe, temporaire	<b>Faible à modérée (en période de migration)</b>
Engoulevent d'Europe	Faible		
Pic Mar	Faible		
Pic noir	Faible	Incidence indirecte et temporaire	
Pie grièche écorcheur	Faible		
Milan noir	Modérée		
Milan royal	Forte		
Circaète Jean-le-Blanc	Modérée		



Nom de l'espèce	Incidences	Durée	Quantification de l'incidence après mise en place des mesures adéquates	
Faucon Emerillon	Modérée	Incidences directe, temporaire	Faible à modérée (en période de migration)	
Faucon pèlerin	Forte			
Butor étoilé	Faible			
Blongios nain	Faible			
Busard des roseaux	Forte			
Busard Saint-Martin	Forte			
Busard cendré	Modérée			
Gorge-bleue à miroir blanc	Faible			
Marouette ponctuée	Faible			Incidences indirecte et temporaire
Martin-pêcheur d'Europe	Faible			
Sterne pierregarin	Faible			
Bondrée apivore	Forte			
Balbusard pêcheur	Forte			
Combattant varié	Faible			
Chevalier sylvain	Faible			
Héron pourpré	Faible	Incidences indirecte et temporaire		
Grande Aigrette	Modérée			
<b>Autres espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et observées sur la ZIP de Noroy (Espèces n'ayant pas justifiées la désignation des sites Natura 2000 concernés par la présente étude)</b>				
Grue cendrée	Modérée	Incidences directe, temporaire	Faible à modérée (en période de migration)	
Hibou des marais	Faible			
Pluvier doré	Faible			

Nom de l'espèce	Incidences	Durée	Quantification de l'incidence après mise en place des mesures adéquates
Bruant ortolan	Modéré	Incidences indirecte et temporaire	
Œdicnème criard	Modéré		

### 15- CONCLUSION DE L'INCIDENCE DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000

A l'issue de la précédente analyse, on peut conclure à l'absence d'atteinte du projet sur l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire ayant désignés les sites Natura 2000 concernés par la présente étude.

Précisons également qu'il n'y aura pas d'effets de rupture de corridor écologique, de modification du comportement hydrique ou de pollutions (régulières ou accidentelles) remettant en cause l'état de conservation des sites Natura 2000, tout comme le projet n'engendrera pas de modifications de gestion des habitats des sites Natura 2000 consécutifs à sa mise en œuvre.

### 16- ANALYSE DES METHODES UTILISEES POUR EVALUER LES INCIDENCES DU PROJET

Différentes méthodes ont été utilisées afin d'évaluer les incidences du projet :

- **Une enquête de terrain effectuée par ALISE** en 2018-2019. Des prospections ont été réalisées afin de recenser les espèces ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 et la capacité d'accueil des habitats en vue de l'évaluation des incidences. Ces prospections ont permis de réaliser un « état zéro » de la zone d'étude ;
- **La consultation de divers documents** relatifs aux habitats et espèces justifiant la désignation du site Natura 2000 (DOCOB, atlas existants,...).

## 17- BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages, documentation, études :

**AIRELE.** Octobre 2013. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Réseau de coteaux crayeux du Bassin de l'Oise aval (Beauvaisis) (FR2200369), 267p.

**BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. & CHEVALLIER H. (coord.)** (2001) : - Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.

**BENSETTITI F., BIRET F., ROLAND J. & LACOSTE J.-P. (coord.)** (2004) : Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p. + cédérom.

**BENSETTITI F., GAUDILLAT V. & HAURY J. (coord.)** (2002) : - Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p. + cédérom.

**BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C. DENIAUD J. (coord)** (2005) : - Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

**BENSETTITI F., HERARD-LOGEREAU K., VAN ES J. & BALMAIN C. (coord.)** (2004) : - Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p. + cédérom.

**BENSETTITI F., GAUDILLAT V., MALENGREAU D. & QUÉRÉ E. (coord.)** (2002). « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 6 - Espèces végétales. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 271 p. + cédérom.

**BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (coord.)**, 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p. + cédérom.

**ECOTHEME.** Juin 2013. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Coteaux de la Vallée de l'automne (FR2200566), 120p.

**LOUVEL J., GAUDILLAT V., PONCET L.** (2013) : – EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce. MNHN-

**MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE** (2004) : - Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des projets et programmes d'infrastructures et d'aménagement sur les sites Natura 2000. 62p.

**MOSAÏQUE ENVIRONNEMENT.** Janvier 2005. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Marais de Sacy-le-Grand (FR2200378), 229 p + annexes.

**OFFICE NATIONAL DES FORÊTS.** 2009. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Massif forestier de Hez Froidmont et Mont César (FR2200377), 135 p.

**OFFICE NATIONAL DES FORÊTS.** Juillet 2013. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Forêts picardes : Compiègne, Laigue, Ourscamps (FR2212001) et Massif forestier de Compiègne, Laigue (FR2200382), 226p.

**PARC NATUREL REGIONAL DE L'OISE.** Juillet 2010. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Forêts picardes : massifs des trois forêts et bois du roi (FR 2212005) et Massif forestier d'Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville (FR 220380), 219p.

**PARC NATUREL REGIONAL DE L'OISE.** Juillet 2013. Documents d'objectifs – Site Natura 2000 Coteaux de l'Oise autour de Creil (FR2200379), 126p.

### Sites Internet consultés :

**INPN** : <http://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

**DREAL Hauts-de-France** : <http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

**Géoportail** : <http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>

**Réseau Natura 2000** : <http://www.natura2000.fr/>

## 18- REDACTEURS ET INTERVENANTS DU DOSSIER

REDACTION	NOM PRENOM	SOCIETE	COORDONNEES
Inventaires, rédaction et cartographie	NOËL Nicolas CHERON Mathilde FILLET Coraline	ALISE environnement	102, rue du Bois Tison 76 160 SAINT-JACQUES-SUR-DARNETAL Tél : 02 35 61 30 19 Fax : 02 35 66 30 47 <a href="http://www.alise-environnement.fr">www.alise-environnement.fr</a>
Relecture	NOEL Nicolas		